

COMMENTAIRES SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES AU SUJET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

1. Les présents commentaires ont pour but de faciliter l'étude des informations statistiques sur les substances psychotropes fabriquées de manière licite, qui figurent dans les tableaux (voir pages 105-248 ci-après) établis à partir des données que les gouvernements ont présentées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément aux dispositions de l'article 16 de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes.

2. Actuellement, 116 substances sont inscrites aux quatre tableaux de la Convention de 1971. Les commentaires portent sur les substances déclarées comme ayant été utilisées à des fins médicales et scientifiques. Étant donné qu'un petit nombre de pays seulement ont fait état de la fabrica-

tion de substances du Tableau I et que le commerce international de ces substances a été très limité, les données concernant leur mouvement en 2003 sont récapitulées dans l'un des tableaux statistiques figurant à la fin du présent document. En ce qui concerne les substances inscrites aux Tableaux II et III, les renseignements fournis dans les tableaux statistiques couvrent une période de cinq ans (1999-2003). En ce qui concerne les substances du Tableau IV, ils couvrent une période de trois ans (2001-2003). Les statistiques concernant un petit nombre de substances, à savoir la mécloqualone et la phencyclidine, toutes deux inscrites au Tableau II, et la léfétamine, inscrite au Tableau IV, ne sont pas incluses dans les tableaux statistiques mais sont reflétées dans les commentaires.

Substances inscrites au Tableau I

3. À l'heure actuelle, 28 substances figurent au Tableau I. Conformément aux dispositions de l'article 7 de la Convention de 1971, il faudrait interdire toute utilisation de ces substances, sauf à des fins scientifiques ou à des fins médicales très limitées par des personnes dûment autorisées qui travaillent dans des établissements médicaux ou scientifiques relevant directement des pouvoirs publics ou expressément autorisés par eux. Cette restriction est due au fait que toutes les substances du Tableau I sont des hallucinogènes et/ou des stimulants du système nerveux central dont l'utilisation médicale est extrêmement limitée, voire inexistante. Leur fabrication, leur stockage et leur commerce sont par conséquent très peu développés. Des exceptions sont signalées ci-dessous.

4. La Convention de 1971 ne prévoit aucune utilisation industrielle des substances psychotropes du Tableau I pour la fabrication de substances ou produits non psychotropes. Aux États-Unis d'Amérique, toutefois, la 2,5-diméthoxyamphétamine (DMA) est utilisée dans la fabrication de pellicules photographiques spéciales. La fabrication de cette substance y a été stable, s'établissant en moyenne à 8 tonnes par an jusqu'en 2001, année où elle a diminué d'environ 50 %. Elle a été nulle en 2002 mais a dépassé une tonne (1 153 kg) en 2003. Les quantités supplémentaires nécessaires aux fins de la fabrication des pellicules susmentionnées ont été prélevées sur les stocks disponibles, ce qui explique que les stocks de DMA détenus aux États-Unis soient tombés de 948,138 à 455,663 kg à la fin de 2003. Il n'existerait pas de produit pouvant remplacer la DMA dans le procédé de fabrication de ces pellicules; c'est pourquoi cette substance devrait continuer à être utilisée à cette fin aux États-Unis¹.

5. Entre 1999 et 2003, l'Australie, Israël, la Pologne et la Suisse ont indiqué avoir fabriqué quelques grammes de p-méthoxyamphétamine (PMA). Les États-Unis ont déclaré avoir fabriqué, en 1999, 31 kg de PMA pour la fabrication d'une substance non psychotrope devant être utilisée à des fins médicales et scientifiques mais n'ont pas depuis lors déclaré avoir fabriqué cette substance.

6. Les Parties à la Convention de 1971 peuvent autoriser une utilisation limitée des substances du Tableau I pour la fabrication de substances psychotropes inscrites à d'autres tableaux. Les États-Unis fabriquent des isomères du tétrahydrocannabinol (THC) inscrits au Tableau I – principalement du *delta*-8-tétrahydrocannabinol – qui servent à fabriquer du *delta*-9-tétrahydrocannabinol (*delta*-9-THC), substance psychotrope inscrite au Tableau II depuis 1991. Ils sont le seul pays qui fabrique des isomères du THC inscrits au Tableau I. Après 1992, la fabrication de ces isomères du THC a augmenté et atteint quelque 38 kg par an en 1995 et 1996. Il n'a pas été déclaré de fabrication de ces isomères en 1997, mais il a été signalé une augmentation marquée entre 1998 et 1999 (138 %). La fabrication des isomères du THC au cours des cinq dernières années a augmenté de 11 % en moyenne. Les stocks détenus aux États-Unis à la fin de 2003 atteignaient 344 kg.

7. Trois autres substances inscrites au Tableau I ont été fabriquées en petites quantités à des fins scientifiques en 2003 aux États-Unis: (+)-lysergide, *N*-éthyl-ténamfétamine (*N*-éthyl MDA), 3,4-méthylènedioxymétamfétamine (MDMA), ténamfétamine et psilocine. D'autres pays ont déclaré avoir fabriqué entre 1999 et 2003 quelques grammes de substances du Tableau I: l'Australie, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, Israël, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suisse.

8. Fin 2003, les quantités de certaines substances du Tableau I en stock, principalement aux États-Unis, allaient de quelques grammes à plusieurs centaines de grammes. Les stocks de la plupart de ces substances sont restés relativement stables ces dernières années. Pour ce qui est des stocks de DMA et de THC, voir les paragraphes 4 à 6 ci-dessus.

9. D'autres pays ont déclaré détenir en stock quelques grammes de substances du Tableau I à la fin de 2003: l'Australie, Israël, l'Italie, la Pologne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

10. Le commerce international des substances du Tableau I s'est toujours limité à des transactions occasionnelles portant au maximum sur quelques grammes. Entre 1999 et 2003, l'Australie, le Danemark, les États-Unis, l'Irlande, Israël, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse ont signalé des importations ou exportations peu importantes de certaines de ces substances.

¹ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.95.XI.4), par. 75.6.

Substances inscrites au Tableau II

11. Dix-sept substances, qui risquent de donner lieu à des abus, qui constituent un gros risque pour la santé publique et ont une utilité thérapeutique faible ou moyenne, figurent au Tableau II. Elles appartiennent aux groupes suivants: stimulants du système nerveux central; antiémétiques; hallucinogènes; sédatifs-hypnotiques; antitussifs et antidépresseurs. Outre leurs diverses applications en médecine humaine et/ou vétérinaire, certaines sont utilisées dans l'industrie pour fabriquer d'autres substances psychotropes ou être transformées en substances non psychotropes.

Stimulants du système nerveux central

Amphétamines

12. Les deux isomères optiques de l'amfétamine (lévamdéfétamine et dexamdéfétamine) et leur mélange racémique (amfétamine), ainsi que les deux isomères optiques de la métamdéfétamine (lévométamdéfétamine et métamdéfétamine) et leur mélange racémique (racémate de métamdéfétamine) figurent au Tableau II. Étant donné les différentes dates auxquelles ces substances ont été placées sous contrôle en vertu de la Convention de 1971, l'Organe reçoit depuis les années 70 des informations statistiques sur l'amfétamine, la dexamdéfétamine et la métamdéfétamine alors que les statistiques ne sont disponibles que depuis 1986 pour la lévamdéfétamine et la lévométdéfétamine et depuis 1988 pour le racémate de métamdéfétamine.

13. Les amphétamines du Tableau II sont utilisées non seulement à des fins médicales directes, mais aussi dans l'industrie comme produits intermédiaires pour fabriquer d'autres substances. Ces dernières peuvent être divisées en deux groupes: autres substances psychotropes, dont les isomères optiques de la substance d'origine; et substances n'entrant pas dans le champ d'application de la Convention de 1971.

Utilisation médicale directe

14. Les amphétamines figurant au Tableau II servent principalement à traiter le trouble déficitaire de l'attention et la narcolepsie. Le recours fréquent à ces substances comme anorexigènes pour le traitement de l'obésité a cessé ou reculé considérablement dans la plupart des pays. En 2003, quelque 7,8 tonnes [soit environ 505 millions de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)] d'amphétamines inscrites au Tableau II ont été fabriquées dans le monde en vue d'une utilisation médicale directe, dont la quasi-totalité aux États-Unis. La quantité fabriquée en 2003 était inférieure d'une tonne environ à celle fabriquée en 2002.

15. La progression notable de la fabrication d'amphétamines peut être presque exclusivement attribuée à l'augmentation rapide des quantités d'amfétamine et de dexamdéfétamine utilisées en médecine aux États-Unis depuis 1998, lorsque l'on a commencé à recourir à des produits contenant ces deux substances surtout pour traiter le trouble déficitaire de l'attention (également connu sous le nom de "trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité" aux États-Unis). En 2003, les États-Unis ont fabriqué à cette fin environ 3,5 tonnes d'amfétamine, alors qu'une vingtaine de kilogrammes seule-

ment était nécessaires en 1996. Ce pays est actuellement le seul à signaler un emploi aussi considérable d'amfétamine à des fins médicales. L'amfétamine qui y est consommée est presque exclusivement de fabrication locale.

16. En 2003, les principaux importateurs d'amfétamine étaient le Chili (11 kg) et la Suède (8 kg), tandis que les quantités importées par l'Allemagne ont chuté de 30 kg en moyenne chaque année entre 1999 et 2002 à tout juste 2 kg, destinés à des usages industriels exclusivement, en 2003.

17. Les États-Unis sont également le principal utilisateur de dexamdéfétamine, substance qui y est prescrite pour traiter le trouble déficitaire de l'attention, l'obésité et la narcolepsie, mais un usage important de cette substance en médecine a été également signalé dans divers autres pays, dont l'Australie et le Canada. Aux États-Unis, la dexamdéfétamine destinée aux besoins médicaux est fabriquée localement. La fabrication de cette substance, qui est demeurée stable au cours des années 80 (environ 350 kg par an), a connu une brusque augmentation après 1991, atteignant presque 1,7 tonne en 1995. Les quantités fabriquées sont restées inchangées en 1996 et 1997, avant d'atteindre 12,3 tonnes en 2000, chiffre inégalé jusque-là; en revanche, 3,5 tonnes seulement ont été fabriquées en 2003, dont 3 environ ont été utilisées à des fins médicales la même année. Les quantités de dexamdéfétamine exportées par les États-Unis en 2003 sont restées modestes (123 kg). Les stocks sont donc passés de 365 kg seulement en 1998 à une moyenne de 4,5 tonnes par an entre 1999 et 2003.

18. Les importations australiennes de dexamdéfétamine sont passées de 6 kg seulement en 1991 à 61 kg en 1995, puis elles ont continué d'augmenter rapidement pour atteindre 155 kg en moyenne entre 1999 et 2003. Les importations déclarées par le Canada sont passées de 7 kg en 1991 à 100 kg en 2003. Les quantités importées au Royaume-Uni ont été en moyenne d'une cinquantaine de kilogrammes par an au cours de la période 1999-2003.

19. La métamdéfétamine consommée aux États-Unis est presque exclusivement de fabrication locale. En 2003, 834 kg y ont été utilisés pour fabriquer 875 kg de benzéfétamine, substance prescrite dans le traitement de l'obésité. Tous les autres pays qui utilisent de la métamdéfétamine à des fins médicales recourent la plupart du temps aux importations pour couvrir leurs besoins. Jusqu'en 2001, le Chili en a été le principal importateur, avec une quantité moyenne de 7,2 kg pour la période 1999-2003. Au cours de cette même période, le Royaume-Uni a importé pour la première et dernière fois, en 2002, une centaine de kilogrammes de métamdéfétamine.

20. Ces dernières années, 400 kg environ de lévométdéfétamine ont été utilisés chaque année aux États-Unis pour fabriquer des produits pour inhalation nasale délivrés sans ordonnance et destinés au marché local qui sont, dans ce pays, exemptés de certaines mesures de contrôle conformément à l'article 3 de la Convention de 1971. En 2003, les quantités utilisées à cette fin ont été de 606 kg.

21. Le tableau 1 indique les plus gros consommateurs d'amphétamines à des fins médicales, classés selon les quantités

consommées en 2003. Leur consommation est calculée à partir des statistiques fournies pour 1999, 2001 et 2003²; les quantités sont exprimées en S-DDD, pour 1 000 habitants³ et par jour.

Tableau 1. Consommation médicale calculée d'amphétamines, 1999, 2001 et 2003

Pays ^a	S-DDD pour 1 000 habitants et par jour		
	1999	2001	2003
États-Unis d'Amérique	4,93	4,26	6,23
Australie	1,49	1,54	1,76
Canada	0,45	0,45	0,80
Islande	0,00	0,78	0,71
Suède	0,14	0,20	0,22
Chili	0,36	0,28	0,18
Nouvelle-Zélande	0,11	0,14	0,14
Royaume-Uni	0,20	0,11	0,14
Norvège	0,14	0,07	0,13
Belgique	0,21	0,08	0,02

^aPar ordre de consommation décroissant en 2003.

Utilisation en tant que substances intermédiaires

22. La plupart des amphétamines fabriquées dans le monde sont utilisées dans l'industrie comme substances intermédiaires pour la fabrication d'autres substances. Ces dernières années, les amphétamines ont été principalement transformées en anorexigènes (benzfétamine, clobenzorex, fenproporex et lévopropylhexédrine) et en antiparkinsoniens (sélégiline). Il arrive que de petites quantités d'amphétamines soient aussi transformées en d'autres substances, notamment en famprofazone (un analgésique) et en amféta-minil (un psychostimulant). La benzfétamine et le fenproporex sont inscrits au Tableau IV de la Convention de 1971 alors que l'amféta-minil, le clobenzorex, la famprofazone, la lévopropylhexédrine et la sélégiline ne font l'objet d'aucun contrôle international.

23. Dans les années 90, cinq pays ont fabriqué l'essentiel des quantités d'amphétamines: l'Allemagne, les États-Unis, la France, la Hongrie et la Suisse. Des amphétamines ont été transformées en d'autres substances dans ces cinq pays ainsi qu'en Irlande et en Israël, qui en ont importé de grandes quantités à cette fin.

24. En France, la fabrication annuelle d'amfétamine a tourné autour de 12 tonnes en moyenne entre 1991 et 1995. En 1996, elle est tombée à moins de 3,5 tonnes, pour passer à nouveau à plus de 12 tonnes en 1997 et 1998, avant de diminuer et de s'établir à 7,7 tonnes en moyenne de 1999 à 2003. L'amfétamine est utilisée en France pour être transformée en dexamfétamine ou en fenproporex. La dexamfétamine est ensuite transformée en clobenzorex ou exportée. La lévamfétamine, obtenue lorsque de la dexamfétamine est extraite de l'amfétamine, est elle-même utilisée pour fabriquer de l'amfétamine par racémisation.

² La méthode utilisée pour calculer la consommation de substances psychotropes est exposée dans la note explicative du tableau IV de la présente publication.

³ La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques qui sont utilisées pour ces calculs figure au tableau III de la présente publication.

25. La quantité d'amfétamine utilisée en France pour la fabrication de fenproporex, qui était de quelque 3 tonnes par an entre 1991 et 1994, est tombée à environ 1,3 tonne par an entre 1995 et 1999. Cependant, avec le moindre recours aux anorexigènes dans ce pays, aucune amfétamine n'a été utilisée comme anorexigène en 2001. En 2002, quelque 494 kg seulement ont été utilisés pour la fabrication de fenproporex. En 2003, par contre, plus de 1,4 tonne ont été employées à cette fin.

26. La quantité d'amfétamine utilisée chaque année en France pour la fabrication de dexamfétamine s'est établie à environ 9 tonnes en moyenne entre 1991 et 1995. Celle de dexamfétamine ainsi obtenue chaque année s'est établie à environ 2,5 tonnes en moyenne. En 2003, il a été fabriqué 2,6 tonnes de dexamfétamine. Jusqu'en 1995, environ 2 tonnes de dexamfétamine étaient utilisées chaque année en France pour être transformées en clobenzorex. La quantité de dexamfétamine utilisée à cette fin a atteint une moyenne annuelle d'environ 1,3 tonne entre 1999 et 2002. En 2003, elle était d'environ 1,5 tonne. Les exportations annuelles de cette substance en provenance de France ont chuté de 875 kg en moyenne de 1991 à 1993 à environ 212 kg en moyenne entre 1999 et 2003.

27. Au total, 12,5 tonnes de racémate de métamfétamine ont été fabriquées en France entre 1999 et 2003. La quantité fabriquée a beaucoup varié d'une année à l'autre: elle a été de plus de 6 tonnes en 1996, chiffre inégalé jusqu'alors; en 1997, elle est retombée à zéro, pour s'établir à 3,6 tonnes en 2003. Pour l'essentiel, cette substance est exportée (plus de 11 tonnes au total depuis 1999) ou transformée en lévomé-tamfétamine et métamfétamine. En 2003, environ 1,18 tonne de racémate de métamfétamine a été convertie en 716 kg de métamfétamine et 820 kg de lévomé-tamfétamine, celle-ci étant principalement exportée (1,5 tonne environ entre 1999 et 2003). La métamfétamine obtenue au cours du processus de séparation de la lévomé-tamfétamine est venue s'ajouter aux stocks existants, qui étaient de 3 tonnes par an en moyenne entre 1996 et 1999 et sont passés à 3,8 tonnes en 2000, 4,5 tonnes en 2002 et près de 6 tonnes en 2003.

28. Les importations d'amfétamine se sont établies en moyenne à 63 kg par an de 1999 à 2003, période au cours de laquelle 41 pays ont indiqué avoir importé au moins une fois de cette substance. Avec 11 kg, le Chili était le plus gros importateur en 2003. En Allemagne, les 2,5 tonnes importées ont été intégralement utilisées pour la fabrication de plus de 3 tonnes de fenproporex. La fabrication de lévomé-tamfétamine a débuté en 1993 (377 kg), presque exclusivement en vue de sa transformation en sélégiline. En 1997 et 1998, il en a été fabriqué 7,7 tonnes, dont 4,3 ont été transformées en sélégiline, le reste étant ajouté aux stocks. Il n'a été signalé aucune fabrication de lévomé-tamfétamine ni de sélégiline entre 1999 et 2001. En 2002, il en a été fabriqué 2,8 tonnes au total. Il n'en a pas été fabriqué en 2003. En 1995 et 1996, l'Allemagne a signalé la fabrication de quantités substantielles de métamfétamine (6,6 tonnes au total) intégralement transformée en lévopropylhexédrine. En 1997, il n'y a pas eu de fabrication de métamfétamine, alors qu'il en a été fabriqué près de 6 tonnes entre 1998 et 2000. Il n'a pas été signalé de fabrication de métamfétamine pour 2001 et 2003, mais il en a été fabriqué 5,1 tonnes en 2002. L'intégralité de la métamfétamine fabriquée a été convertie en lévopropylhexédrine.

29. En Suisse, les quantités d'amphétamine fabriquées annuellement entre 1991 et 1998 se sont situées entre 1,4 tonne (1993) et près de 2,5 tonnes (1996). La fabrication a été nulle en 1997, puis elle a fortement augmenté, pour atteindre le niveau inégalé de 8,3 tonnes en 1999. Aucune fabrication n'a toutefois été signalée depuis 2000. L'amphétamine était presque entièrement transformée en fenproporex. Jusqu'en 1994, le fenproporex était également fabriqué à partir de dexamphétamine importée de France (400 kg en 1994). De la méthamphétamine a également été transformée de manière ponctuelle en fenproporex. En 1995, 1,2 tonne de méthamphétamine a été fabriquée et transformée en fenproporex. La même année, 200 kg de racémate de méthamphétamine ont été importés et utilisés pour fabriquer de la famprofazone.

30. Au cours des années 90, la fabrication d'amphétamine aux États-Unis a évolué principalement en fonction de la demande de dexamphétamine, produit de sa transformation. Stable et inférieure à 50 kg par an au cours des années 80, elle a brusquement augmenté après 1994, s'élevant à quelque 6,8 tonnes par an de 1995 à 1997. Après avoir atteint près de 19 tonnes en 2000, chiffre record, elle est retombée à 7,4 tonnes en 2002 puis 3,5 tonnes en 2003. Depuis 1992, les États-Unis importent de France de grandes quantités de racémate de méthamphétamine (1,4 tonne par an en moyenne entre 1995 et 1999 et 2,2 tonnes par an entre 1999 et 2003). Cette substance a été séparée en lévométhamphétamine et méthamphétamine. Avant 1998, environ 700 kg de méthamphétamine par an étaient transformés en benzfétamine. En 2003, il a été fabriqué 1,1 tonne de méthamphétamine, dont 834 kg ont été utilisés pour la fabrication de benzfétamine (875 kg).

31. En 1997, la Hongrie a déclaré pour la première fois avoir fabriqué de la méthamphétamine (2,3 tonnes) utilisée pour produire de la sélégiline. La quantité fabriquée a été de près de 6 tonnes en 1999. Aucune fabrication de cette substance n'a été déclarée depuis lors. Les quantités transformées en sélégiline ont été de 3,5 tonnes en 1998 et de 5,2 tonnes en 1999. Du racémate de méthamphétamine a été fabriqué dans ce pays en 1998 (4 tonnes), en 2002 (2,2 tonnes) et en 2003 (1,8 tonne), exclusivement en vue de sa transformation en sélégiline. L'Irlande a importé une quantité totale de 1,4 tonne de lévométhamphétamine pendant la période 1995-1997 et 400 kg en 2002 et 2003. Israël a signalé pour la dernière fois en 1996 l'importation d'une quantité importante de lévométhamphétamine (200 kg). L'Irlande a signalé, pour la dernière fois en 1997, l'importation de 100 kg d'amphétamine qui ont été transformés en amféta-minil.

Fénétylline

32. La fénétylline est placée sous contrôle international depuis 1986 et la dernière fois que sa fabrication a été signalée remonte à 1987. Les stocks mondiaux, qui s'élevaient à près de 4 tonnes en 1987, ont fortement diminué à la suite de la destruction volontaire, en 1991, de tous les stocks de la Suisse et, en 1992, de la moitié des stocks de l'Allemagne, de façon à mettre fin aux tentatives des trafiquants qui essayaient de détourner la fénétylline au moyen de fausses autorisations d'importation⁴. Entre ce moment et 2000, l'Allemagne a peu à peu exporté vers les Pays-Bas la totalité

de ce qui lui restait en stock. Les Pays-Bas sont le seul pays qui détient encore d'importants stocks de fénétylline (317 kg à la fin de 2003) et ils sont le premier exportateur de cette substance, représentant près de 95 % des exportations mondiales. En 2003, le plus gros importateur était la Belgique (90 kg), qui avait réexporté une petite partie des quantités importées (4,7 kg) vers l'Allemagne et la France (372 grammes). Aucun autre pays n'a indiqué avoir utilisé de la fénétylline à des fins médicales en 2003. Cette substance est prescrite pour le traitement du trouble déficitaire de l'attention et de la narcolepsie, ainsi que comme psychostimulant. Des tentatives de détournement de fénétylline ont eu lieu sporadiquement dans le passé, mais il y a presque toujours été fait échec grâce aux rigoureuses mesures de contrôle appliquées au plan national et au bon fonctionnement du système de contrôle international. Dans les très rares cas où ils ont réussi à détourner cette substance, les trafiquants ont été rapidement découverts du fait des mesures internationales de contrôle sévères établies pour les substances du Tableau II de la Convention de 1971.

Méthylphénidate

33. L'utilisation du méthylphénidate à des fins médicales s'est sensiblement développée au cours des années 90, principalement parce qu'aux États-Unis cette substance fait l'objet de campagnes publicitaires intensives, dirigées notamment vers les consommateurs potentiels. Le méthylphénidate est fréquemment prescrit pour le traitement du trouble déficitaire de l'attention, notamment chez l'enfant. Cet emploi s'est également développé dans de nombreux autres pays depuis la fin des années 1990. Entre 2002 et 2003, la quasi-totalité des gros consommateurs, États-Unis mis à part, ont signalé une forte augmentation de la consommation. Le méthylphénidate est utilisé également, dans une moindre mesure, pour le traitement de la narcolepsie.

34. Les quantités totales de méthylphénidate fabriquées dans le monde ont très rapidement augmenté au cours de la première moitié des années 90, passant de 2,8 tonnes en 1990 à 19,1 tonnes en 1999, avant de revenir à 16 tonnes en 2000 (voir la figure 1), du fait de l'utilisation croissante d'amphétamines pour le traitement du trouble déficitaire de l'attention, mais cette tendance a été éphémère, la fabrication ayant ensuite de nouveau augmenté pour atteindre la quantité record de 27,5 tonnes en 2002. En 2003, 23 tonnes ont été fabriquées. Les États-Unis sont le premier pays fabricant, avec une production qui est passée de 1,8 tonne en 1990 à un niveau record de 21 tonnes en 2002. En 2003, 19 tonnes ont été fabriquées, ce qui représente un léger fléchissement par rapport à l'année précédente. Alors que la quasi-totalité des quantités fabriquées dans le pays était jusque-là destinée à la consommation intérieure, les États-Unis ont exporté en 2003 1,3 tonne de méthylphénidate, ce qui en fait le troisième exportateur après le Royaume-Uni (5,2 tonnes) et la Suisse (4,5 tonnes). Les stocks détenus aux États-Unis se sont fortement accrus, passant de 500 kg en 1992 à 16,2 tonnes en 2003.

35. Les pays autres que les États-Unis couvrent leurs besoins médicaux en méthylphénidate principalement par des importations en provenance des États-Unis, de Suisse, d'Espagne, du Royaume-Uni et du Canada, principaux pays fournisseurs sur le marché mondial. Au cours des années 80, les exportations suisses ont plafonné à un niveau inférieur

⁴ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.XI.1), par. 85.

Figure 1. Fabrication de méthylphénidate, 1994-2003

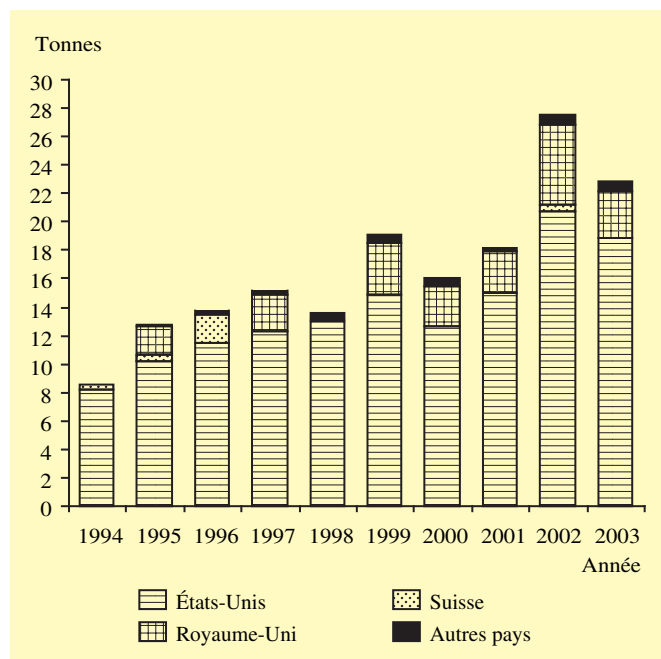
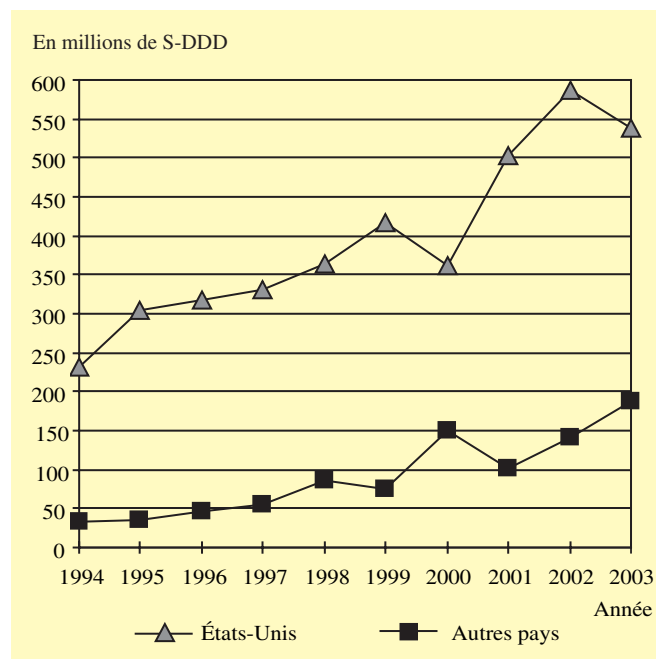


Figure 2. Consommation médicale de méthylphénidate calculée, 1994-2003



à 400 kg par an. Après 1991, elles ont progressivement augmenté, pour atteindre 1,4 tonne en 1996 et 3,5 tonnes en moyenne pendant la période 2001-2003. Jusqu'en 1996, ces exportations provenaient de la fabrication locale. Depuis 1997, les préparations sont fabriquées à partir d'importations, en provenance principalement du Royaume-Uni. En 2003, ce pays a exporté vers la Suisse 4,7 tonnes de méthylphénidate.

36. Le nombre de pays et territoires qui importent du méthylphénidate pour la consommation intérieure est en augmentation. Depuis 1995, 118 pays ont signalé de telles importations. L'utilisation de méthylphénidate aux États-Unis, qui sont de loin le principal consommateur (70 % de la consommation mondiale en 2003), s'est caractérisée par une progression forte et régulière entamée au début des années 90. Cette tendance s'est poursuivie ces cinq dernières années puisque la consommation du pays est passée de 418 millions à 538 millions de S-DDD, ce qui représente une augmentation de près de 30 %, puis elle a marqué le pas jusqu'à accusé une légère baisse entre 2002 et 2003 (voir la figure 2). Il faut toutefois rapprocher ce phénomène de la consommation accrue d'amphétamines (voir par. 15 à 17). De vives inquiétudes ont été exprimées aux États-Unis quant à la possibilité que le trouble déficitaire de l'attention fasse l'objet d'un surdiagnostic et de prescriptions excessives de méthylphénidate. Des cas de détournement de cette substance à des fins illicites ont été mis au jour⁵.

37. Le Canada, qui est le deuxième consommateur depuis de nombreuses années, a déclaré une consommation de 48 millions de S-DDD en 2003. Le Royaume-Uni a indiqué avoir consommé 20 millions de S-DDD, et en Suisse, la consommation est passée de 1 million de S-DDD en 1997 à 5 millions en 2003. Entre 1990 et 2003, les importations de méthylphénidate sont passées de 400 000 S-DDD à 9 millions en Australie, de 600 000 à 39 millions en Allemagne, de 200 000 à 10 millions aux Pays-Bas, de 600 000 à 4,3 millions en Afrique du Sud, de 0 à 4,2 millions au Mexique et de 6 000 à 500 000 en Islande, ce qui représente une augmentation spectaculaire. Au Japon, où le méthylphénidate est utilisé presque exclusivement pour le traitement de la narcolepsie, elles sont passées de 2 millions de S-DDD en 1990 à 13,3 millions en 2003. Outre les pays susmentionnés, 19 pays ont importé plus de 10 kg (c'est-à-dire 300 000 S-DDD) de méthylphénidate en 2003.

38. Le tableau 2 indique, dans l'ordre décroissant, les plus gros consommateurs de méthylphénidate à des fins médicales pour 2003, cette consommation étant calculée à partir de statistiques communiquées pour 1999, 2001 et 2003². Les quantités sont exprimées en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour³.

Phenmétrazine

39. La phenmétrazine n'est plus utilisée à des fins médicales. Les modestes stocks que détenaient l'Allemagne et la République tchèque ont été épuisés en 1996. Le commerce international de phenmétrazine se limite à des transactions occasionnelles de l'ordre de quelques grammes seulement.

⁵ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1996* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.97.XI.3), par. 90 à 95; *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1997* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.98.XI.1), par. 151 à 154; et *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.XI.1), par. 148 à 151.

Tableau 2. Consommation médicale de méthylphénidate calculée, 1999, 2001 et 2003

Pays ^a	S-DDD pour 1 000 habitants et par jour		
	1999	2001	2003
Islande	1,21	2,35	5,27
États-Unis	4,32	5,11	5,21
Canada	2,73	0,29	4,24
Royaume-Uni	0,55	1,04	3,83
Suisse	0,76	2,82	2,23
Norvège	0,31	0,78	2,13
Pays-Bas	0,91	1,11	1,36
Nouvelle-Zélande	1,27	1,29	1,35
Australie	0,79	0,89	1,34
Belgique	0,40	0,51	1,12
Allemagne	0,27	0,67	0,99
Espagne	0,13	0,15	0,78
Danemark	0,14	0,22	0,40
Irlande	0,26	0,06	0,36
Suède	0,06	0,16	0,35
Chili	0,14	0,24	0,35
Finlande	0,14	0,07	0,29
Japon	0,14	0,19	0,29
Israël	0,46	0,72	0,28
Afrique du Sud	0,08	0,16	0,27

^a Les pays sont ici indiqués dans l'ordre décroissant de consommation de méthylphénidate pour 2003.

Antiémétiques

Delta-9-tétrahydrocannabinol et ses variantes stéréochimiques

40. Le *delta-9-THC*, initialement inscrit au Tableau I, a été transféré au Tableau II en 1991 en raison de l'utilisation d'une de ses variantes stéréochimiques (le dronabinol) pour soulager les nausées associées à la chimiothérapie du cancer. Cette substance est également utilisée pour stimuler l'appétit chez les malades du syndrome d'immunodéficience acquise (sida). Les États-Unis sont le seul pays à avoir signalé la fabrication de quantités importantes de *delta-9-THC*, à un niveau qui est demeuré relativement stable (66 kg par an en moyenne) pour la période 1995-1999. Toutefois, les quantités fabriquées ont considérablement augmenté depuis 2000, s'établissant en moyenne à 177 kg par an au cours des trois dernières années et à 109,716 kg en 2003. Deux autres pays ont déclaré avoir fabriqué cette substance au cours des cinq dernières années, mais en quantités bien moindres: l'Allemagne (10,170 kg en 2003) et le Royaume-Uni (54 kg en 2003). Les quantités fabriquées aux États-Unis et en Allemagne ont été, dans leur quasi-totalité, utilisées sur place. Le Royaume-Uni, pour sa part, a indiqué avoir utilisé des quantités moindres mais augmenté ses exportations. Ainsi, en 2003, il en a été le premier exportateur (5,8 kg), suivi de l'Allemagne (2,5 kg) et des États-Unis (1,7 kg). L'Allemagne a par ailleurs, pour couvrir ses besoins, importé plus de 5 kg en 2003. Onze autres pays ont aussi indiqué en avoir importé, les principaux importateurs étant le Canada (1 316 g), la Belgique (528 g), les Pays-Bas (105 g) et l'Autriche (88 g). Les États-Unis ont indiqué qu'à la fin 2003 leurs stocks s'élevaient à 147,6 kg, et le Royaume-Uni à 53,450 kg.

Hallucinogènes

Phencyclidine

41. La phencyclidine est principalement utilisée comme anesthésique en médecine vétérinaire. La fabrication de petites quantités de cette substance a été signalée dans le passé par la France, Israël, le Royaume-Uni et les États-Unis (1 229 g au total pour la période 1995-2003). Les États-Unis ont indiqué en avoir fabriqué 888 g en 2003 (soit 98 % de la fabrication mondiale) ce qui les place au premier rang, tout comme pour ce qui est des stocks, puisqu'ils en détiennent 1,3 kg (soit 83 % des stocks mondiaux). Parmi les autres pays détenant des stocks de cette substance figurent la France (210 g), suivie (dans l'ordre décroissant) par le Danemark, la Suisse, l'Australie, le Canada et la Finlande. Le commerce international de phencyclidine se limite à des transactions occasionnelles de l'ordre de quelques grammes seulement.

Sédatifs-hypnotiques

Mécloqualone

42. Il n'a pas été fabriqué de mécloqualone depuis 1980, bien que certaines quantités soient conservées en stock. Les États-Unis ont déclaré en détenir 35 g en 2003.

Méthqualone

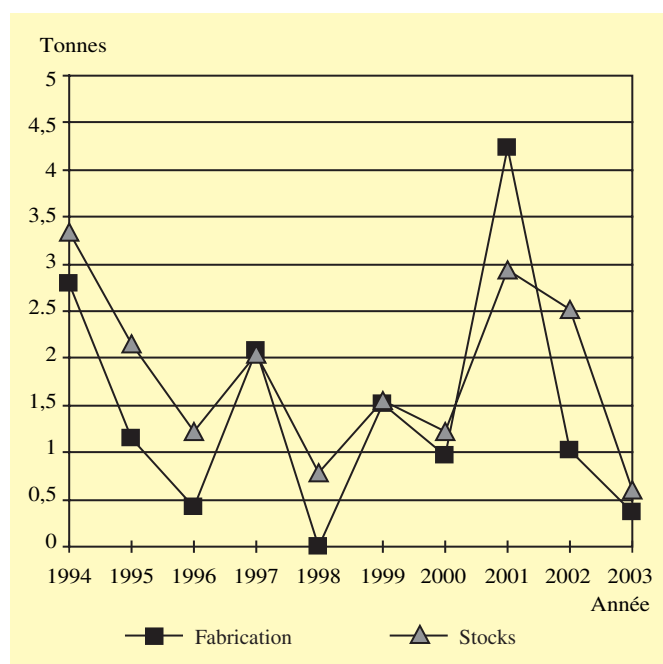
43. Ces dernières années, la fabrication de méthqualone a considérablement diminué par rapport aux quantités records atteintes dans les années 80 (une cinquantaine de tonnes par an). C'est en 1997 qu'a été signalée pour la dernière fois la fabrication de quantités importantes de cette substance, et ce par la Suisse (340 kg) et la République tchèque (43 kg). Depuis lors, les États-Unis en ont fabriqué en petites quantités (2 kg en 1998 et 11 kg en 2000). Pendant la période 1998-2003, les stocks mondiaux, détenus presque intégralement par la Suisse, sont passés de 2,4 tonnes en 1997 à 1,3 tonne en 2000, puis à un peu plus de 500 kg en 2003, la méthqualone continuant d'être utilisée à des fins médicales. Au cours des dernières années, la consommation mondiale a enregistré de fortes variations, passant de 1,1 million de S-DDD en moyenne pour la période 1999-2000 à 250 000 S-DDD en 2001, pour s'élever à 2 millions de S-DDD en moyenne en 2002-2003. Au cours de la période 2001-2003, les seuls pays ayant signalé avoir utilisé cette substance sont l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Suisse. La Suisse est de loin le plus gros consommateur, puisqu'elle a utilisé à elle seule la quasi-totalité de la consommation mondiale en 2003, qui s'élevait à 1,5 million de S-DDD. En Belgique, la consommation est tombée de plus de 800 kg en 1992 à 10,5 kg en 1998, et cette substance n'aurait plus été utilisée depuis lors. En République tchèque, la consommation est devenue insignifiante après 1997, année où 49 kg avaient été utilisés à des fins médicales. Le volume des échanges internationaux a chuté, passant de plus de 40 kg en 1997 à un peu plus d'un kilogramme en 2003, les seuls importateurs cette année-là ayant été l'Allemagne et le Royaume-Uni et le principal exportateur la Suisse.

Sécobarbital

44. La fabrication de sécobarbital a sensiblement diminué depuis que cette substance, souvent détournée à des fins illicites

par le passé, a été transférée du Tableau III au Tableau II en 1988. Cette année-là, la fabrication mondiale signalée avait atteint plus de 11 tonnes. Elle est tombée à 2,6 tonnes en 1990 puis à 1,8 tonne en moyenne par an entre 1997 et 2001. En 2001, elle a atteint son niveau le plus élevé depuis 1989, à savoir 4,2 tonnes, fabriquées par deux pays seulement: l'Allemagne (2,2 tonnes) et les États-Unis (1,9 tonne). En 2003, toutefois, les États-Unis n'ont pas indiqué en avoir fabriqué, et les quantités fabriquées par l'Allemagne et le Japon ne se chiffrent au total qu'à quelque 363 kg (voir la figure 3). Les stocks mondiaux ont également diminué, passant de 2,7 tonnes en moyenne au cours de la période 2001-2002 à quelque 600 kg en 2003.

Figure 3. Sécobarbital: fabrication et stocks totaux déclarés, 1994-2003



45. Pendant la période 1999-2003, cinq pays ont déclaré avoir fabriqué au moins une fois du sécobarbital, à savoir, dans l'ordre décroissant, l'Allemagne (pour la consommation nationale et l'exportation), les États-Unis (principalement pour la consommation nationale), le Danemark (presque exclusivement pour l'exportation) et le Japon et la Chine (pour la consommation nationale). Dans les années 90, seuls deux pays, le Japon et les États-Unis, en ont régulièrement fabriqué, et ce presque exclusivement pour la consommation nationale. Pour 2003, l'Allemagne est responsable d'environ 98 % de la fabrication mondiale. Les stocks détenus par les États-Unis ont fortement baissé en 2001. Les importations mondiales se sont établies en moyenne à 860 kg pour la période 1999-2003, le chiffre le plus élevé (1,7 tonne), ayant été enregistré en 2001. Ces dernières années, les principaux pays faisant le commerce de cette substance ont été l'Allemagne, l'Irlande, le Royaume Uni et la Suisse et les principaux importateurs la Belgique, le Canada, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

Antitussifs

Zipéprol

46. Le zipéprol, antitussif à propriétés bronchospasmodiques et mucolytiques, a été placé sous contrôle international en 1995, année à partir de laquelle des statistiques sont donc disponibles. En 2003, aucun pays n'a déclaré en avoir fabriqué. Seules la France (1,9 tonne pour la période 1996-2001) et la République de Corée (près de 1,3 tonne pour la période 1996-2001) ont signalé en avoir fabriqué ces dernières années. Pour 2003, les seuls pays à en détenir des stocks sont le Mexique (26 646 kg) et le Chili (33 kg), la France ayant épuisé ses stocks cette année-là. Toujours en 2003, des importations ont été signalées par la République de Corée (84 kg) et le Mexique (50 kg).

Substances inscrites au Tableau III

47. Neuf substances sont inscrites au Tableau III. Selon les critères d'inscription aux tableaux adoptés par le Comité d'experts sur la toxicodépendance de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les substances du Tableau III sont celles dont les risques d'abus constituent un danger majeur pour la santé publique mais qui ont une utilité thérapeutique modérée ou considérable. Une de ces substances, la cathine, appartient au groupe des stimulants du système nerveux central, six autres au groupe des sédatifs-hypnotiques – à savoir quatre barbituriques (amobarbital, butalbital, cyclobarbital et pentobarbital) ainsi que le glutéthimide et le flunitrazépam – et les deux dernières, la buprénorphine et la pentazocine, au groupe des analgésiques.

Stimulants du système nerveux central

Cathine

48. Au cours des cinq dernières années, la quantité de cathine fabriquée dans le monde a connu de fortes variations,

qui sont fonction de la quantité produite par le seul pays qui en fabrique, l'Allemagne. Ainsi, elle a fluctué entre 6 tonnes et 211 kg, s'établissant en moyenne à 3 tonnes par an pour la période 1999-2003.

49. Les quantités importées se sont établies en moyenne à 4 tonnes par an pour cette même période. Les plus gros importateurs entre 1999 et 2003 ont été l'Afrique du Sud, l'Italie, le Mexique et la France. L'Afrique du Sud a signalé que ses importations, qui se chiffraient en moyenne à 1,6 tonne par an entre 1996 et 1998, étaient passées à 1,7 tonne par an pendant la période 1999-2003. Au Mexique, les importations, nulles en 1996, ont atteint 1,2 tonne en 2001, puis sont retombées à 405 kg en 2003. L'Italie a importé en moyenne 1 tonne par an au cours de la période 1999-2003, principalement pour la réexportation. En Suisse, les importations, qui se sont établies en moyenne à 415 kg par an les quatre années précédentes, ont chuté brutalement à 81 kg en 2003. En Allemagne, premier exportateur mondial, des importations de près de 510 kg en moyenne par an entre 1997 et 2001 sont venues s'ajouter à la fabrication locale, mais

aucune importation n'a été signalée en 2002 ni en 2003. Au cours de la période 1999-2003, ce pays a exporté en moyenne 2,8 tonnes de cathine par an. L'Italie, exportateur traditionnel, a déclaré en avoir exporté 1 tonne au cours de cette même période. La Suisse, pour la deuxième année consécutive, n'en a pas exporté en 2003.

Sédatifs-hypnotiques

50. Les barbituriques sont un groupe de dépressants du système nerveux central qui sont étroitement liés par leur formule chimique. Rangés dans la catégorie des sédatifs-hypnotiques, ils étaient jadis prescrits surtout pour le traitement de l'insomnie, de l'anxiété, du stress et de l'épilepsie. Quelques-uns étaient utilisés aussi comme anesthésique pour les brèves interventions chirurgicales (substances à très courte action), tandis que d'autres ont des propriétés anticonvulsives sélectives. Les divers barbituriques se distinguent par la rapidité, la durée et la puissance de leur effet. Une faible dose de 50 mg peut atténuer l'anxiété et la tension, mais une dose plus forte, de 100 à 200 mg, entraîne habituellement le sommeil. Comme les benzodiazépines, les barbituriques que l'on trouve sur le marché illicite n'ont habituellement pas été fabriqués dans des laboratoires clandestins mais détournés à partir des circuits licites. Les possibilités d'abus sont considérables et les effets à long terme de leur usage sont notamment l'apparition d'une tolérance et d'une forte dépendance physique et psychologique.

Amobarbital, butalbital, cyclobarbital et pentobarbital

51. L'amobarbital, le cyclobarbital et le pentobarbital sont réglementés depuis 1971, lorsque la Convention de 1971 a été adoptée, et le butalbital a été ajouté en 1987 au Tableau III de cette convention. L'amobarbital, le butalbital et le cyclobarbital sont utilisés principalement comme hypnotiques (pour induire le sommeil), et donc pour le traitement de

l'insomnie chronique. Le pentobarbital, barbiturique à action de courte durée, est également utilisé préalablement à l'anesthésie. Pour la période 1999-2003, les États-Unis, le Canada, l'Italie, le Danemark et l'Australie sont les pays où l'on a enregistré l'utilisation la plus élevée de ces quatre substances, les chiffres moyens étant compris entre 3,1 et 6,5 S-DDD pour 1 000 habitants et par jour. Les quantités déclarées fabriquées dans le monde au cours de cette période s'établissent en moyenne à 1,2 milliard de S-DDD, avec des fluctuations (voir la figure 4). La figure 5 indique la part, pour 2003, des principaux pays fabricants.

52. La fabrication mondiale de butalbital s'est chiffrée en moyenne à environ 49,2 tonnes par an au cours de la période 1999-2003, avec cependant des fluctuations marquées (voir la figure 6). Au cours des dix dernières années, seuls l'Allemagne, le Danemark et les États-Unis ont régulièrement fabriqué du butalbital. Traditionnellement, les États-Unis en sont le principal fabricant, entrant en moyenne pour 75 % dans la production mondiale. Le butalbital est utilisé dans la fabrication de certaines préparations qui, dans ce pays, sont exemptées de certaines mesures de contrôle, conformément à l'article 3 de la Convention de 1971. Ces dernières années, les quantités fabriquées y ont enregistré de fortes variations, chutant de 40 tonnes en 2002 à 5,4 tonnes en 2003 et représentant un peu plus de la production totale des deux dernières années. Les quantités fabriquées au Danemark sont en constante progression, passant de 14,5 tonnes en 2000 à 38,8 tonnes en 2003. Ces dernières années, les trois pays où cette substance était le plus utilisée sont les États-Unis, l'Italie, le Canada et le Danemark.

53. Si 12 pays ont signalé avoir exporté du butalbital au cours de la période 1999-2003, le Danemark se classe au premier rang, sa part ayant atteint, en 1999, 98 % des exportations mondiales; ce pays demeure le plus gros exportateur pour 2003, avec 85 % des 38 tonnes exportées dans le monde. Les exportations en provenance des États-Unis ont été

Figure 4. Barbituriques inscrits au Tableau III: fabrication totale déclarée, 1994-2003

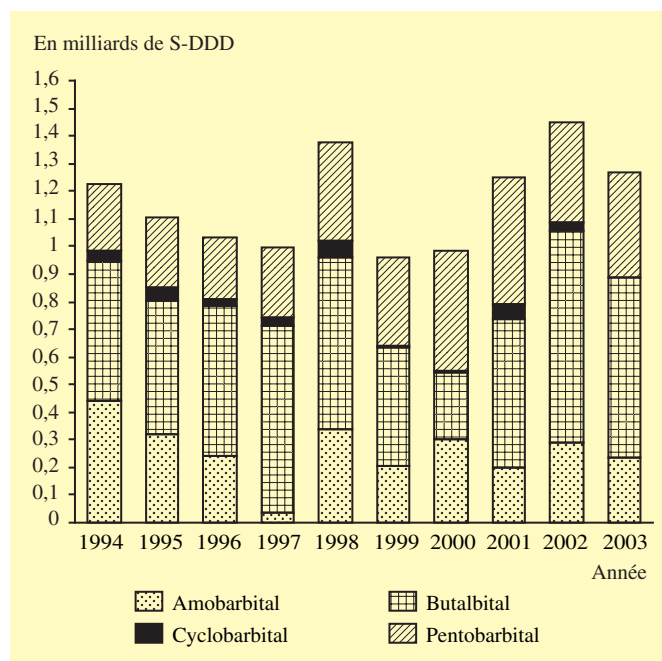
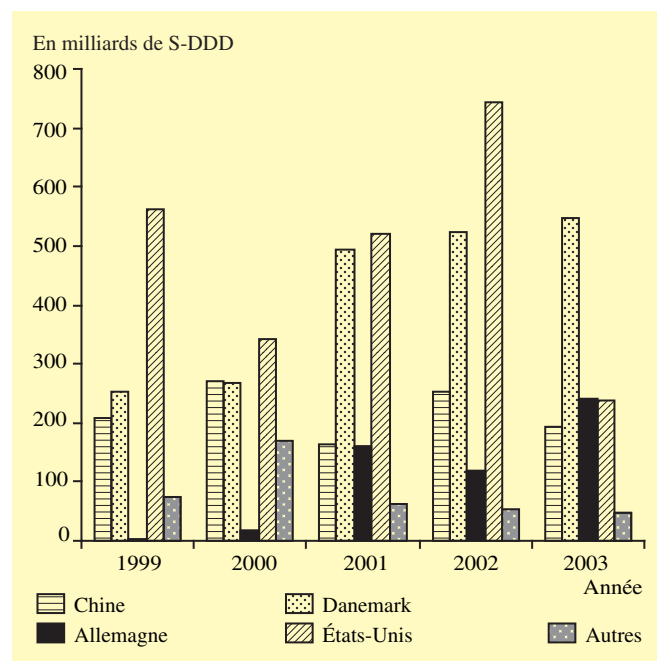


Figure 5. Barbituriques inscrits au Tableau III: fabrication totale déclarée, par pays, 1999-2003



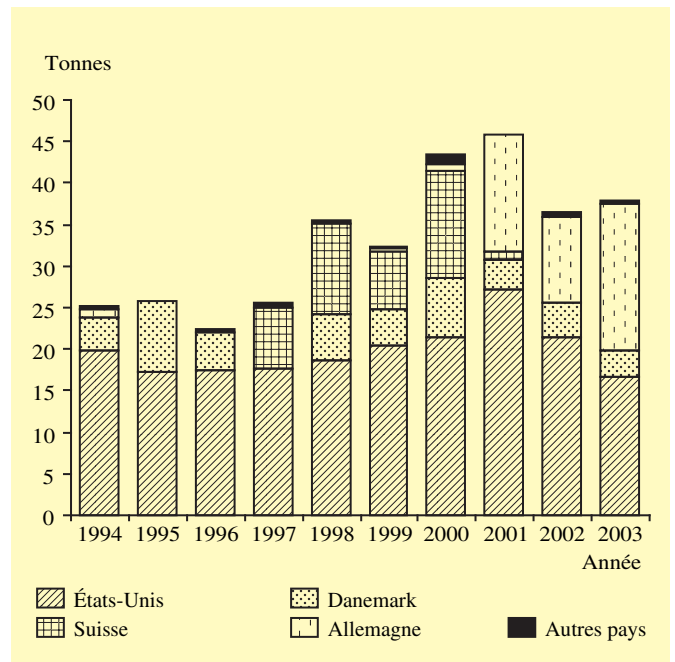
très irrégulières, ayant presque doublé entre 1996 (1,1 tonne) et 1997 (2 tonnes), pour ensuite retomber à 87 kg en moyenne au cours de la période 1998-1999; ce pays, qui n'avait pas signalé avoir exporté de butalbital en 2000 ni en 2001, en a exporté en moyenne 813 kg entre 2002 et 2003. De 1999 à 2003, l'Italie et la Suisse figuraient parmi les petits exportateurs, avec une moyenne annuelle de 190 kg à elles deux.

54. Les États-Unis, l'Italie et le Canada demeurent les principaux importateurs de butalbital. Aux États-Unis, les importations ont beaucoup fluctué entre 1999 et 2003 et elles sont passées de 4,3 tonnes en 2000 à 40 tonnes (soit 87 % du total) en 2003. La part de l'Italie dans les importations mondiales est tombée de 72 % en 1997 à 8 % en 2003, tandis que, au Canada, les importations sont demeurées relativement stables, se chiffrant à 1,4 tonne par an en moyenne pendant la période 1999-2003. Pendant la même période, le Danemark et la Suisse en ont importé de petites quantités.

55. La fabrication mondiale déclarée de pentobarbital, qui était passée de 32,4 tonnes en 1999 à 44,7 tonnes en moyenne pour la période 2000-2001, est retombée à 37,9 tonnes en 2003 (voir la figure 7). Au cours des dernières années, les États-Unis, l'Allemagne, le Danemark et la Suisse en ont été les plus gros fabricants, l'Allemagne représentant 47 % de la production mondiale en 2003 et les États-Unis 44 %. Au cours des cinq dernières années, l'Australie, le Danemark, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande ont enregistré la consommation relative la plus élevée, allant de 2,2 à 3 S-DDD pour 1 000 habitants et par jour.

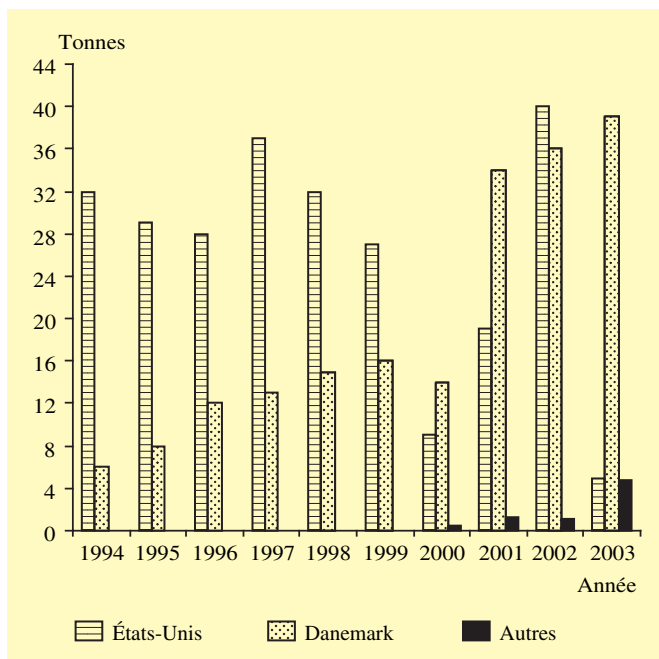
56. Quelque 26 tonnes de pentobarbital par an ont fait l'objet d'échanges internationaux au cours de la période 1999-2003. L'Allemagne, suivie, dans l'ordre décroissant, par la Suisse, le Canada, les États-Unis et le Danemark en ont été, au cours de cette période, les plus gros exportateurs: mises ensemble, leurs exportations représentaient plus de

Figure 7. Pentobarbital: fabrication totale déclarée, 1994-2003



91 % des exportations mondiales. En 2003, l'Allemagne a occupé la première place avec 10,4 tonnes, soit environ 43 % des exportations mondiales, les autres pays ci-dessus n'ayant exporté, en moyenne, que 4 à 5 tonnes par an au cours de la période 1999-2003. Selon les statistiques qui ont été communiquées, 66 pays ont importé du pentobarbital pendant la même période. En 2003, le Canada (5,8 tonnes), la France (3,7 tonnes), les États-Unis (2,8 tonnes) et l'Australie (1,8 tonne) en ont été les plus gros importateurs, suivis par la Suisse, la Suède, l'Afrique du Sud et l'Égypte.

Figure 6. Butalbital: fabrication totale déclarée, 1994-2003



57. Au cours des dernières années, la Chine, le Japon et le Danemark ont été les plus gros fabricants d'amobarbital (voir la figure 8). La Chine occupe de loin la première place – sa production pour la période 1999-2003 se chiffrant à 21,8 tonnes, soit 88 % de la fabrication mondiale – et elle se situe également au premier rang des pays exportateurs. Toutefois, ses exportations ont baissé au cours des dernières années, passant en moyenne de 5,5 tonnes par an pour la période 1999-2000 à 2,6 tonnes pour la période 2001-2002, puis chutant à 240 kg en 2003. Les Pays-Bas sont le plus gros importateur, à des fins de réexportation, fournissant en moyenne 3,3 tonnes par an. Toujours au cours des dernières années, l'Allemagne, le Danemark et l'Irlande se classaient aussi au nombre des principaux exportateurs.

58. Les importations annuelles moyennes mondiales d'amobarbital ont été de 6,2 tonnes pendant la période 1999-2003 et la consommation mondiale calculée de cette substance s'est établie en moyenne autour de 24,2 tonnes pendant la même période. Outre les Pays-Bas, les principaux importateurs mondiaux d'amobarbital ces dernières années ont été la Roumanie, l'Irlande et la Hongrie. Aux Pays-Bas, les importations ont sensiblement diminué pendant la période 1999-2003 et sont passées d'une moyenne annuelle de 4,8 tonnes en 1999-2000 à une moyenne de 1,8 tonne au cours des deux années suivantes. Aucune importation n'a été signalée en

Figure 8. Amobarbital: fabrication totale déclarée, 1994-2003

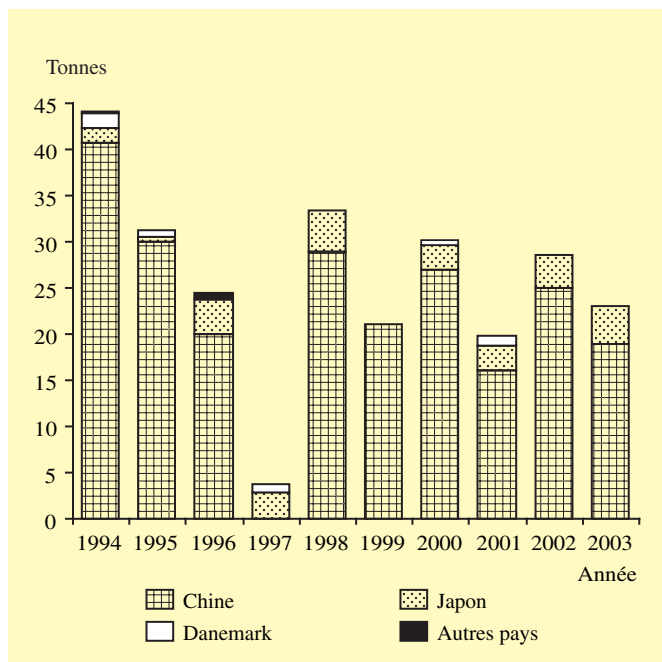
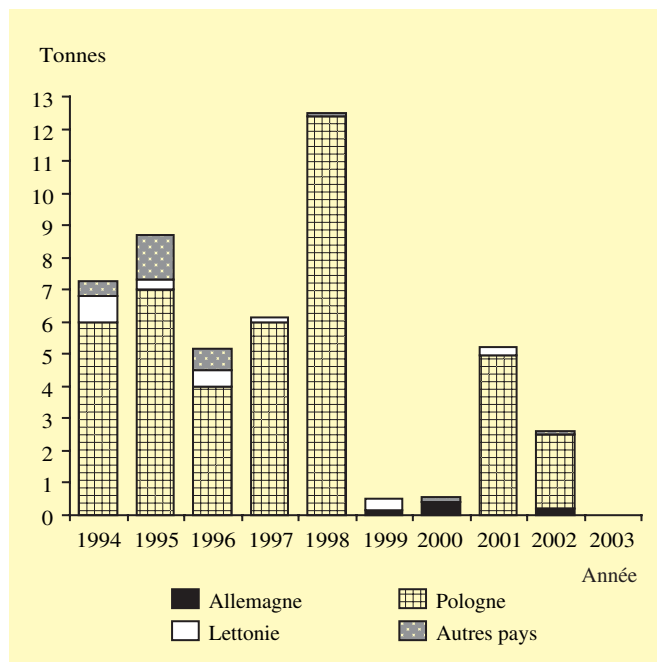


Figure 9. Cyclobarbital: fabrication totale déclarée, 1994-2003



2003. La Roumanie a importé 7,1 tonnes d'amobarbital en 2002, soit plus de 67 % des importations totales déclarées. Bien que ses importations aient chuté en 2003 pour s'établir à 2,4 tonnes, la Roumanie est devenue un importateur relativement important en pourcentage et représente 84 % des importations mondiales déclarées.

59. Le cyclobarbital est une substance essentiellement employée dans certains pays d'Europe centrale et orientale, la plus forte consommation par habitant ayant été enregistrée en Pologne et en Lettonie au cours de la période 1999-2003 (0,9 et 0,6 S-DDD par millier d'habitants et par jour respectivement). Ces dernières années, la Pologne a été le principal fabricant, sa part ayant représenté jusqu'à 99 % du total mondial (voir figure 9). Pendant la période 1999-2000, pour laquelle la Pologne n'a pas déclaré de fabrication de cyclobarbital, le total de la production mondiale n'a été en moyenne que de 540 kg; en revanche en 2001-2002, ce pays a fabriqué 3,6 tonnes de cette substance, soit 92,5 % de la production mondiale. La Lettonie et l'Allemagne ont chacune fabriqué en moyenne moins de 200 kg de cyclobarbital par an pendant la période 1999-2003. Aucune fabrication de cette substance n'a été signalée en 2003.

60. Les exportations mondiales de cyclobarbital ont diminué ces dernières années et sont passées d'une moyenne annuelle de 2,5 tonnes pendant la période 1999-2001 à 1,4 tonne au cours de la période 2002-2003. La Pologne a été le principal exportateur de cyclobarbital, ses exportations se chiffrant en moyenne à 1,4 tonne, soit 7 % des exportations mondiales, pour la période 1999-2003. Viennent ensuite la Suisse, l'Allemagne et la Lettonie dont les exportations annuelles combinées s'établissaient en moyenne aux alentours de 194 kg par an au cours de cette même période. La Fédération de Russie, qui ne fabrique pas de cyclobarbital, en a été le premier importateur, ses importations s'étant chiffrées à 1,2 tonne en moyenne par an de 1999 à 2003. La Lettonie, la Roumanie et la Suisse en ont aussi importé de grandes quantités pendant ces trois dernières années.

Glutéthimide

61. La fabrication totale déclarée de glutéthimide a considérablement fluctué au cours des vingt années qui se sont écoulées entre 1984 et 2003. Après un pic à plus de 90 tonnes par an au début des années 1980, elle a fortement régressé, tombant à 3,5 tonnes en 1994, pour ensuite remonter à 21 tonnes en moyenne par an entre 1995 et 1997. Depuis 1997, la Hongrie est le seul pays à avoir déclaré la fabrication de glutéthimide (7,6 tonnes en 1998 et 732 kg en 2001).

62. Parallèlement à la chute de la fabrication, le volume des échanges internationaux de glutéthimide a été divisé par dix, puisqu'il est passé de 14,6 tonnes par an en moyenne au cours de la période 1995-1998 à 1,4 tonne au cours de la période 1999-2001, pour tomber à 300 kg en 2003. La Hongrie a été le seul exportateur de glutéthimide en 2003.

63. La Suisse et la Bulgarie, principaux importateurs de glutéthimide ces dernières années, n'ont pas déclaré d'importations en 2002 et en 2003. En Suisse, avant 2002, une large part des importations de glutéthimide était réexportée et de grandes quantités ont été transformées en aminoglutéthimide, substance non psychotrope employée comme agent antinéoplasique. Entre 1998 et 2001, la Bulgarie a importé 650 kg de glutéthimide. En 2003, seule la Roumanie (300 kg) a déclaré en avoir importé.

Flunitrazépam

64. Le flunitrazépam demeure l'une des benzodiazépines dont il est le plus fait abus. Apparemment, le marché illicite de flunitrazépam est surtout alimenté par le détournement de cette substance des circuits nationaux de distribution et non par le détournement du commerce international. Les préparations à base de flunitrazépam sont fréquemment exportées clandestinement des pays de détournement et introduites dans d'autres pays où il existe un marché illicite. Plusieurs pays, dont les principaux fabricants et importateurs de cette

substance, ont adopté de rigoureuses politiques de contrôle, en étroite coopération avec l'industrie pharmaceutique.

65. En raison de la fréquence des détournements et de l'abus, le flunitrazépam a été transféré du Tableau IV au Tableau III en 1995. Pour les utilisations médicales licites, le flunitrazépam est, comme le diazépam, utilisé pour le traitement à court terme de l'insomnie et, dans certains pays, comme préparation à l'anesthésie générale. Depuis 1997, seules l'Italie et la Suisse ont signalé avoir fabriqué du flunitrazépam. En 2003, l'Italie a déclaré environ le tiers et la Suisse près des deux tiers de la production mondiale totale (1 292 kg), soit un peu moins que le niveau record atteint en 2000, année où ces deux pays avaient représenté un total mondial de près de 1,4 tonne, faisant de cette substance le sédatif-hypnotique de type benzodiazépine le plus fabriqué en 2000 et en 2003. Les seuls autres pays ayant déclaré avoir fabriqué du flunitrazépam au cours de la décennie 1994-2003 sont l'Argentine, le Brésil, le Danemark et la République tchèque.

66. Les échanges internationaux de flunitrazépam ont été relativement stables de 1992 à 2003, s'établissant autour de 1,1 tonne en moyenne par an. L'Italie, l'Irlande, le Royaume-Uni, la République tchèque et l'Allemagne étaient traditionnellement les principaux exportateurs de flunitrazépam avec, en moyenne, 90 % des exportations mondiales pendant la période 1992-1996. Bien que ces pays aient encore assuré 22 % des exportations mondiales de cette substance en 2003, la Suisse en est devenue ces dernières années le premier exportateur avec les trois quarts du total des exportations en 2003. La moyenne annuelle des importations mondiales de flunitrazépam pour la période 1998-2003 était de 15 % inférieure à celle de la période 1992-1996, très probablement par suite des rigoureuses mesures nationales de contrôle qui ont été appliquées et du transfert de cette substance au Tableau III de la Convention de 1971. Le Japon en demeure le principal importateur, sa part ayant représenté plus de la moitié des importations mondiales (981 kg) en 2003. L'Allemagne, la Suisse, la France, la République tchèque, le Brésil, la République de Corée et les Pays-Bas ont été, par ordre décroissant, les autres grands importateurs au cours de la période 1999-2003, leurs importations s'étant établies à nettement moins de 100 kg par an. Trente-deux autres pays de par le monde ont importé en 2003 des quantités supérieures à 1 kg.

Analgésiques

Buprénorphine

67. La buprénorphine, substance de la famille des opiacés, qui est inscrite au Tableau III depuis 1989, est utilisée principalement comme analgésique mais également, dans plusieurs pays, pour la désintoxication des héroïnomanes et les traitements de substitution. La fabrication totale déclarée a augmenté régulièrement depuis 1993, avec des pics en 1999 (978 kg) et 2000 (1 056 kg), cette substance étant utilisée à plus fortes doses pour les traitements de substitution des héroïnomanes. En 2003, la fabrication totale a continué d'augmenter pour atteindre 1 678 kg. Le Royaume-Uni est resté le principal fabricant de buprénorphine, avec 84 % du total mondial en moyenne pendant la période 1999-2003; les quantités fabriquées dans ce pays sont passées de 274 kg en 1996 à 1 347 kg en 2003. Le deuxième fabricant mondial a

été l'Australie, qui a enregistré une tendance à la hausse, passant de 34 kg en 1999, première année pour laquelle une fabrication a été déclarée, à 329 kg en 2003, essentiellement destinés à l'exportation. L'Inde a fabriqué elle aussi de la buprénorphine, avec une production annuelle moyenne de 17 kg pendant la période 1999-2002, mais aucune donnée n'a encore été reçue pour 2003. Ces dernières années, les autres fabricants de buprénorphine ont été les Pays-Bas, avec 41 kg déclarés en 2000, la République tchèque, avec 10 kg déclarés en 2002 et la Chine, avec 2 kg déclarés en 2002 et en 2003. Le total des stocks de cette substance a régulièrement augmenté, passant de 115 kg en 1996 à 877 kg en 2003. En 2003 toujours, des stocks importants étaient détenus par le Royaume-Uni (431 kg), l'Allemagne (157 kg), la France (137 kg) et l'Australie (97 kg).

68. Les exportations totales sont passées progressivement de 100 kg en 1996 à 403 kg en 2001, avec une hausse marquée en 2002 (702 kg) et en 2003 (821 kg). Cette évolution est due à la progression des exportations de buprénorphine de l'Australie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, qui en sont les principaux exportateurs. L'Argentine, la France, l'Inde et les Pays-Bas sont les autres pays qui ont signalé avoir exporté de la buprénorphine ces dernières années.

69. La France a occupé le premier rang des 35 pays ayant signalé des importations de buprénorphine supérieures à 1 kg par an pendant la période 1999-2003. Ses importations, presque intégralement destinées à la consommation intérieure, ont régulièrement augmenté, passant de 68 kg en 1996 à 293 kg en 2003. En 2003, l'Allemagne a continué d'accroître ses importations de buprénorphine (265 kg), qui ont atteint des niveaux semblables à ceux de la France. Les autres principaux importateurs de buprénorphine en 2003 ont été les États-Unis (75 kg), l'Espagne (42 kg), l'Italie (38 kg), la République de Corée (19 kg), la Nouvelle-Zélande (17 kg), la Belgique (15 kg) et l'Autriche (14 kg). Deux pays, à savoir l'Australie et le Royaume-Uni, ont également importé des quantités non négligeables de buprénorphine (26 kg et 23 kg respectivement) en 2003. L'utilisation accrue qui est faite de cette substance se reflète dans les statistiques communiquées par l'Allemagne, l'Australie, la France, l'Italie et le Royaume-Uni; l'utilisation de petites quantités pour le traitement de substitution de la dépendance à l'héroïne a également été déclarée par la Chine, le Danemark, la Finlande, l'Inde, la Norvège, le Portugal, la République tchèque, la Suède et la Suisse.

Pentazocine

70. La pentazocine est un analgésique opioïde dont l'effet et les utilisations sont semblables à ceux de la morphine. Elle a été inscrite au Tableau III en 1984. Alors que la fabrication mondiale déclarée a augmenté régulièrement, passant de 1,3 tonne en 1996 à 6,6 tonnes en 2002, elle a chuté considérablement en 2003 (2,7 tonnes) pour s'établir à des niveaux similaires à ceux enregistrés au milieu des années 1990. Le total des stocks de pentazocine a continué d'augmenter, passant de 814 kg en moyenne pendant la période 1996-1997 à 3,64 tonnes en moyenne pendant les cinq dernières années. En 2003, l'Italie a été le seul fabricant de pentazocine, avec une production de 2,675 tonnes, affichant une moyenne de 2,68 tonnes pour les cinq dernières années. Les États-Unis, l'Inde et le Royaume-Uni ont également fabriqué cette substance ces dernières années. Au Royaume-Uni, la fabrication a été irrégulière, représentant

1,3 tonne en moyenne par an par le passé contre 258 kg en 2002; aucune fabrication n'a été déclarée en 1999, en 2001 et en 2003. L'Inde, qui n'avait pas déclaré en avoir fabriqué pendant la période 1996-1998 est devenue l'un des principaux fabricants, avec une production moyenne de 1,7 tonne pendant la période 1999-2002, essentiellement destinée à la consommation intérieure. Aucune donnée n'a encore été reçue de ce pays concernant la fabrication en 2001 et en 2003. Les États-Unis en ont aussi fabriqué, affichant une production totale de 693 kg pendant la période 1999-2002, mais aucune en 2003. Les autres pays ayant déclaré avoir fabriqué de la pentazocine ces dernières années sont la Hongrie (136 kg en 2001) et la Slovénie (103 kg en 1998). Des stocks importants de pentazocine détenus à la fin de 2003 ont été

déclarés par les États-Unis (1 389 kg), le Royaume-Uni (1 338 kg) et l'Italie (1 144 kg).

71. Parmi les 21 pays ayant déclaré avoir exporté de la pentazocine ces dernières années, l'Italie a occupé le premier rang avec environ 68 % des exportations mondiales en 2003. Les principaux importateurs ont été les États-Unis (1 122 kg), le Japon (405 kg), le Canada (197 kg) et la Roumanie (152 kg). Plus de 40 pays ont déclaré avoir importé de la pentazocine en quantités supérieures à 1 kg ces dernières années. D'importantes quantités de cette substance ont également été importées par la Suisse (405 kg), le Portugal (285 kg), le Royaume-Uni (198 kg) et la Slovénie (190 kg), mais surtout pour la réexportation.

Substances inscrites au Tableau IV

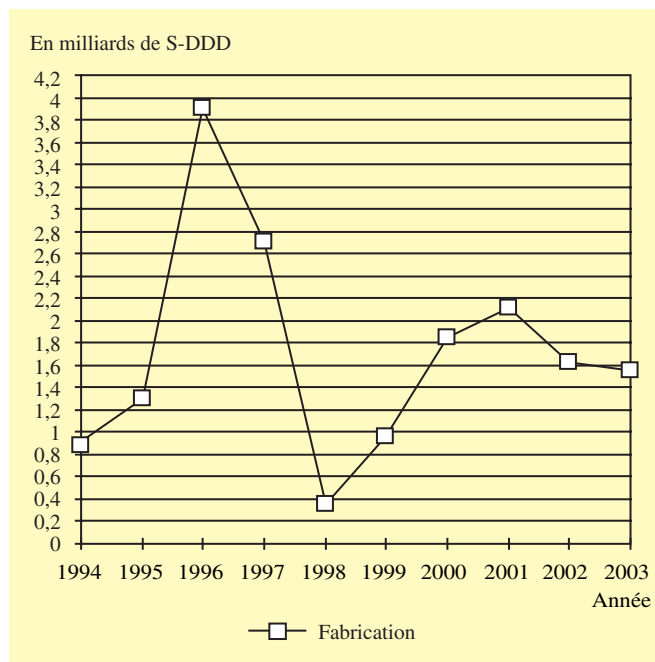
72. Selon les critères de l'OMS concernant l'inscription de substances au Tableau IV de la Convention de 1971, les substances à inscrire à ce tableau sont celles dont l'abus représente pour la santé publique un risque encore important, mais moindre que celui lié aux substances inscrites au Tableau III, et qui ont une utilité thérapeutique variant entre modérée et forte. Sont inscrites au Tableau IV 62 substances ayant diverses applications en médecine et appartenant aux groupes suivants: stimulants du système nerveux central (14 substances); anxiolytiques de type benzodiazépine (22); autres anxiolytiques (1); sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine (11); antiépileptiques de type benzodiazépine (1); sédatifs hypnotiques et antiépileptiques de type barbiturique (7); autres sédatifs-hypnotiques (5); et analgésiques (1).

Stimulants du système nerveux central

73. Quatorze stimulants sont inscrits au Tableau IV: l'amfépramone, l'aminorex, la benzfétamine, l'étilamfétamine, la fencamfamine, le fenproporex, le mazindol, le méfénorex, le mésocarbe, la pémoline, la phendimétrazine, la phentermine, le pipradrol et la pyrovalérone. Seuls l'amfépramone et le pipradrol figuraient dès l'origine au Tableau IV, tous les autres stimulants ayant été inscrits par la suite. Ces substances sont utilisées essentiellement comme anorexigènes ou pour le traitement des troubles de l'attention.

74. La fabrication totale déclarée de stimulants inscrits au Tableau IV a été extrêmement fluctuante entre 1994 et 2003 (voir la figure 10). La quantité de substances fabriquées a été relativement stable, la production totale signalée pendant la période 1991-1995 s'établissant en moyenne à 1,2 milliard de S-DDD par an. En 1996, un pic à 3,9 milliards de S-DDD a été atteint, qui s'explique par l'utilisation de plus en plus fréquente de stimulants comme anorexigènes. À la suite d'opinions médicales divergentes concernant l'utilisation de ces substances pour le traitement de l'obésité, certaines préparations pharmaceutiques ont été retirées de la vente et la fabrication mondiale a commencé à diminuer en 1997 pour atteindre son niveau le plus bas en 1998 (356 millions de S-DDD); elle a ensuite de nouveau augmenté pour s'établir au total à 2,2 milliards de S-DDD en 2001, avant de retomber à 1,4 milliard de S-DDD en 2003, soit le même niveau que 10 ans auparavant.

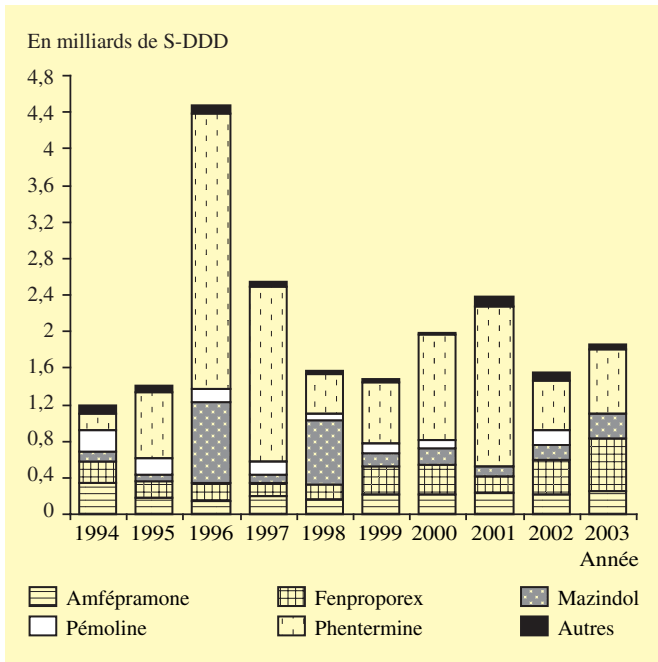
Figure 10. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: fabrication totale déclarée, 1994-2003



75. Les fluctuations signalées dans la fabrication et l'utilisation mondiales de stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV s'expliquent principalement par l'évolution de l'utilisation de la phentermine aux États-Unis (voir la figure 11). La forte hausse de la consommation de cette substance aux États-Unis en 1996 et en 1997 était due à sa prescription pour le traitement de l'obésité en association avec un autre anorexigène, la fenfluramine. Après le retrait de la fenfluramine dans ce pays en 1997, en raison de ses effets nocifs graves, la phentermine a été nettement moins utilisée. Toutefois, durant la période 2001-2003, la fabrication et la consommation ont repris et la phentermine est de nouveau l'anorexigène le plus consommé aux États-Unis.

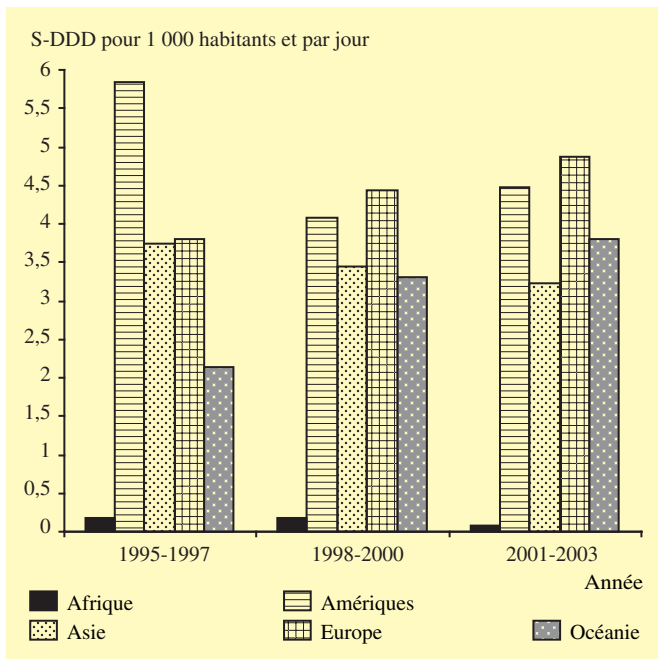
76. Dans les années 90, c'est sur le continent américain que la consommation par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV a été la plus importante. La baisse temporaire de

Figure 11. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: consommation mondiale calculée*, 1994-2003



* La consommation mondiale approximative pour une année donnée est calculée sur la base des statistiques communiquées par les États.

Figure 12. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: consommation nationale moyenne de quelques pays, par région*, 1995-2003



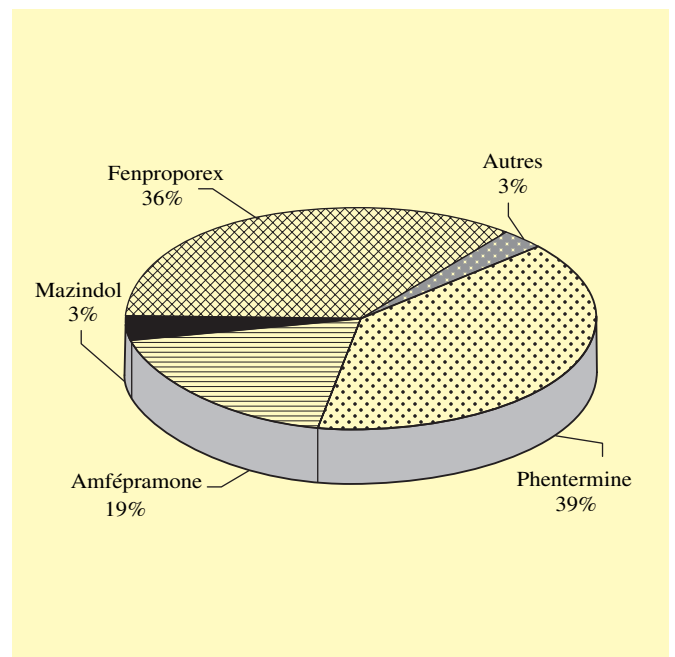
* Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

la consommation de phentermine aux États-Unis et les mesures prises par certains pays d'Amérique du Sud (tels l'Argentine et le Chili) contre l'utilisation inappropriée de certains stimulants ont permis de réduire ces taux de consommation. La consommation de phentermine a toutefois repris aux États-Unis depuis 2001. Parallèlement, la consommation d'anorexigènes dans certains pays d'Asie et d'Europe a sensiblement augmenté (voir la figure 12), ces deux continents ayant récemment enregistré la consommation par habitant la plus élevée. En Europe, la consommation par habitant varie grandement d'un pays à l'autre: alors qu'elle a nettement reculé dans certains pays, elle a considérablement augmenté dans d'autres. De tous les pays du monde, ce sont le Brésil (7,4 S-DDD par millier d'habitants et par jour), Singapour (6,3 S-DDD) et les États-Unis (6,2 S-DDD) qui ont déclaré la consommation la plus élevée par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV pendant la période 2001-2003. Des détournements et des abus d'anorexigènes ont été signalés par plusieurs pays partout dans le monde ces dernières années.

77. En 2003, la fabrication déclarée de phentermine (538 millions de S-DDD) représentait 39 % de celle des 14 stimulants inscrits au Tableau IV, celle de fenproporex (503 millions de S-DDD) 36 % et celle d'amfépramone (262,5 millions de S-DDD) 19 % (voir la figure 13); celle d'autres substances tels le mazindol (44 millions de S-DDD) et la phendimétrazine (31 millions de S-DDD) 3 % et 2 % respectivement, et celle de pémoline (0,15 million de S-DDD) et de benzphétamine (12 millions de S-DDD) 1 %. Aucun pays n'a signalé avoir fabriqué d'autres stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV.

78. La phentermine est la principale substance du groupe des stimulants inscrits au Tableau IV, et sa part dans la fabrication totale de stimulants a beaucoup fluctué ces dernières années (entre 25 % et 76 %). Ainsi, au cours de la période 1991-1995, les quantités de phentermine fabriquées se

Figure 13. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2003



sont élevées en moyenne à 9,5 tonnes par an, puis elles ont atteint un pic à 50 tonnes en 1996, avant de retomber à 30 tonnes en 1997. Aucune quantité n'a été fabriquée en 1998, mais les quantités produites ont régulièrement augmenté entre 1999 (2,6 tonnes) et 2000 (16 tonnes) avec une valeur maximale en 2001 (23,8 tonnes). La fabrication a ensuite affiché une tendance à la baisse, pour s'établir à 12 tonnes en 2002 et à 8 tonnes en 2003. Au cours de la période 1998-2003, les principaux fabricants ont été les États-Unis (21,6 tonnes en 2001, 12,4 tonnes en 2002 et 5 tonnes en 2003) et l'Allemagne (1,7 tonne en 2001 et 2,4 tonnes en 2003), des quantités moindres ayant été fabriquées en 2001 et 2003 par l'Italie.

79. Onze pays ont déclaré avoir exporté de la phentermine en quantités supérieures à 100 kg au moins une fois pendant la période 1998-2003. Ces dernières années, le Royaume-Uni a été le principal exportateur de cette substance (avec 1,6 tonne par an en moyenne pendant la période 1999-2003), suivi, dans l'ordre décroissant du volume des exportations, par les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, l'Australie et les États-Unis. Quarante-trois pays ont déclaré avoir importé de la phentermine au moins une fois au cours des cinq années considérées. En 2003, le principal importateur a été les États-Unis (avec 32 % environ du total des importations mondiales), qui en ont réexporté une proportion importante. Les importations de cette substance en Thaïlande ont diminué de plus de 50 % en 2002 et ont encore reculé en 2003.

80. En 2003, la fabrication totale déclarée d'amfépramone, substance principalement utilisée comme anorexigène, a été d'environ 20 tonnes. Trois pays ont signalé avoir fabriqué cette substance cette même année: le Brésil (15 tonnes), l'Italie (798 kg) et la Suisse (4 tonnes). La Suisse en est le premier exportateur, avec près de 6 tonnes par an en moyenne entre 1999 et 2003. Si l'Italie a exporté la quasi-totalité des quantités qu'elle avait fabriquées jusqu'en 2002, elle n'a déclaré aucune exportation en 2003. L'amfépramone fabriquée au Brésil est presque exclusivement destinée à la consommation intérieure. En 2003, les plus gros importateurs de cette substance ont été le Mexique (935 kg), les États-Unis (867 kg) et l'Allemagne (825 kg). Quatorze autres pays ont déclaré en avoir importé plus de 1 kg en 2003 et trois seulement en ont importé plus de 200 kg: le Brésil (255 kg), le Chili (382 kg) et l'Indonésie (204 kg). Des tentatives de détournement des circuits de distribution licites et des cas de trafic ont été signalés dans plusieurs pays d'Asie et d'Europe ces dernières années.

81. Le fenproporex, substance principalement utilisée comme coupe-faim, a été placé sous contrôle international en 1986. Depuis, seuls le Brésil, la France et la Suisse, et récemment l'Allemagne et l'Inde, ont déclaré en avoir fabriqué. En 2003, la production mondiale de fenproporex a atteint 10 tonnes, dont 3,3 tonnes fabriquées en Allemagne (essentiellement pour l'exportation), 4 tonnes au Brésil et 2,6 tonnes en France. Au cours de la période 1995-1999, les quantités fabriquées en France ont beaucoup varié, tournant en moyenne autour de 1,3 tonne par an, ce qui constitue une forte baisse par rapport à la moyenne annuelle de près de 3 tonnes enregistrée entre 1992 et 1994. La France n'a pas signalé de fabrication de fenproporex en 2000-2001, mais a déclaré une production d'environ 1,1 tonne en 2002 et du double en 2003. La Suisse, qui avait déclaré fabriquer des quantités de fenproporex en augmentation constante depuis 1997, jusqu'à 4,9 tonnes en 2000, a exporté la totalité des

quantités qu'elle a fabriquées et n'a signalé aucune fabrication depuis lors. Le fenproporex fabriqué au Brésil est destiné à la consommation intérieure. En 2003, ce pays a été le premier importateur de cette substance (3,8 tonnes), suivi de la Suisse (966 kg). Pendant la période 1999-2003, 14 autres pays, surtout d'Amérique latine, ont déclaré avoir importé des quantités de fenproporex supérieures à 1 kilogramme.

82. Le mazindol a été fabriqué presque exclusivement au Brésil (75 kg en moyenne pour la période 1999-2003), la moitié environ étant destinée à la consommation intérieure et le reste à l'exportation. Deux autres pays ont signalé la fabrication de mazindol: la Pologne (25 kg en 1998 et 1 kg en 1999) et l'Argentine (22 kg en 2002). La consommation mondiale de cette substance a beaucoup diminué, tombant de 702 kg en 1998 à une moyenne annuelle de 127 kg pendant la période 1999-2003. Dix-sept pays ont déclaré avoir importé du mazindol en quantités supérieures à 1 kg pendant cette même période.

83. L'Italie est le principal fabricant de phendimétrazine; sa production a atteint un niveau record de 5,1 tonnes en 2001. En 2003, elle en a produit près de 60 % de moins et a déclaré 2,2 tonnes. Les États-Unis n'ont déclaré en avoir fabriqué qu'en 1999 et 2001, et chaque fois en quantités relativement faibles (560 kg et 274 kg respectivement). La phendimétrazine fabriquée en Italie est surtout destinée à l'exportation (1,5 tonne en 2003). Les États-Unis sont traditionnellement le principal importateur de cette substance (avec une moyenne de 1,7 tonne par an pendant la période 1999-2003). Depuis 1999, cinq autres pays ont déclaré des importations supérieures à 1 kilogramme, la plus grande quantité (728 kg en 2003) revenant à la République de Corée.

84. Seuls les États-Unis ont déclaré avoir fabriqué de la benzphétamine pendant la période 2000-2001, avec une production moyenne de 1,3 tonne par an. Leur fabrication a nettement diminué en 2002-2003 pour s'établir à 648 kg en moyenne. La benzphétamine fabriquée en 2003 a été entièrement destinée à la consommation intérieure. En 2003, seul le Pérou a signalé des échanges internationaux de benzphétamine (importation de 31 kg).

85. La fabrication de pémoline, substance placée sous contrôle international depuis 1989, s'est établie à 8,7 tonnes en 1995, a fortement chuté, à hauteur de 4,6 tonnes, en 1997 et a été nulle en 1998. Seuls les États-Unis ont déclaré en avoir fabriqué en 2001 (35 kg). En 2002, ce pays ainsi que la Suisse ont déclaré une production s'établissant au total à 1,4 tonne. En 2003, la fabrication totale de pémoline a de nouveau enregistré une forte diminution pour s'établir à 6 kg, fabriqués par la Chine. Les seuls exportateurs de cette substance en 2003 ont été la Suisse (549 kg), la Chine (17 kg) et les États-Unis (9 kg). Les principaux importateurs ont été les États-Unis (592 kg), l'Espagne (54 kg) et l'Allemagne (40 kg), la majeure partie des importations de ces trois pays étant destinée à la consommation intérieure. En 2003, six autres pays ont déclaré avoir importé des quantités de pémoline supérieures à 10 kg. Outre son utilisation comme stimulant, la pémoline est prescrite pour le traitement du trouble déficitaire de l'attention.

86. Au cours des années 80 et au début des années 90, une partie des échanges internationaux de pémoline a été attribuée à quelques tentatives de détournement menées, au niveau de la fabrication et du commerce licites, par des

trafiquants de drogues. Depuis 1993, les pays, en étroite collaboration avec l'Organe, sont parvenus à déjouer la plupart de ces tentatives.

87. La fabrication et le commerce des autres stimulants inscrits au Tableau IV ont été signalés sporadiquement. En 1999, la fabrication de pipradrol a été signalée par la France (20 kg). En 1999 et 2002, l'Australie a déclaré avoir importé 2 kg de pipradrol et avoir fabriqué 3 kg d'étilamfétamine (pour la consommation intérieure) en 2002. Aucune fabrication d'aminorex, de fencamfamine, de méfénorex, demésocarbe ou de pyrovalérone n'a été signalée durant la période 1999-2003. Des transactions occasionnelles de benzfétamine, de fencamfamine, de méfénorex et de pipradrol ont été signalées, mais l'aminorex, l'étilamfétamine, le mésocarbe et la pyrovalérone n'ont fait l'objet d'aucun échange international.

Benzodiazépines

88. En 1984, 33 benzodiazépines ont été inscrites au Tableau IV. Le midazolam y a été ajouté en 1990 et le brotizolam en 1995. Cette même année, le flunitrazépam a été transféré du Tableau IV au Tableau III. Le nombre de pays et de territoires signalant la fabrication et/ou le commerce de benzodiazépines a très fortement augmenté. Depuis 1990, 184 pays et territoires ont signalé au moins une fois la fabrication ou le commerce de ces substances en quantités supérieures à 1 kilogramme. Ce n'est que récemment que des données complètes concernant la fabrication et le commerce de benzodiazépines ont été communiquées, lorsque plusieurs grands pays producteurs et exportateurs ont mis en place des mesures nationales de contrôle pour ces groupes de substances. Des données concernant les benzodiazépines sont communiquées par la Suisse seulement depuis 1997, par l'Autriche depuis 1998, par la Belgique depuis 1999 et par le Canada depuis 2001. Toutefois, si cette évolution a eu pour effet d'améliorer la collecte et l'analyse de données relatives à la fabrication ces dernières années, la non-communication occasionnelle ou la communication tardive de rapports statistiques annuels par d'importants pays fabricants fausse les totaux relatifs à la fabrication mondiale calculés pour une année donnée. Par ailleurs, la non-communication d'informations à transmettre volontairement influe sur le calcul des totaux relatifs à la fabrication mondiale. Plusieurs pays ne communiquent pas de données sur les stocks de fin d'année détenus par les fabricants concernant les substances inscrites aux Tableaux III et IV. D'autres ne communiquent pas de données relatives à l'utilisation de substances psychotropes pour la fabrication d'autres substances psychotropes. Lorsque cette absence de données porte sur des quantités importantes, comme dans le cas de certaines benzodiazépines, la consommation calculée peut être plus élevée que la fabrication déclarée. Cette différence, qui est relativement faible dans le cas des anxiolytiques de type benzodiazépine, est plus importante dans le cas des sédatifs hypnotiques de type benzodiazépine.

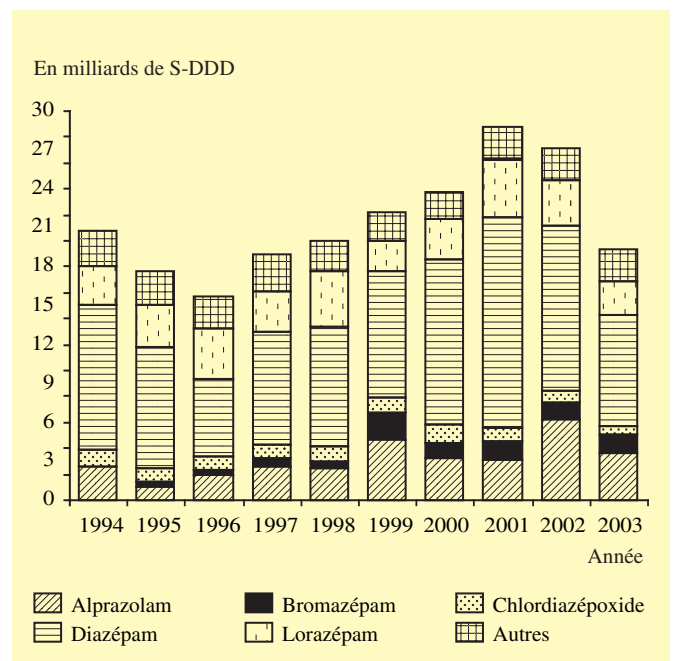
Anxiolytiques de type benzodiazépine

89. Vingt-deux benzodiazépines sont généralement classées parmi les anxiolytiques. La fabrication totale déclarée de ce groupe de substances, exprimée en S-DDD, a constamment augmenté entre 1996 et 2001-2002, pour atteindre un niveau record de 28 milliards de S-DDD environ. En 2003,

elle est tombée à 19,4 milliards de S-DDD (voir la figure 14). La fabrication d'anxiolytiques de type benzodiazépine varie généralement en fonction de celle du diazépam, qui est la principale substance de ce groupe et qui représentait 44 % (soit 8,62 milliards de S-DDD) de la fabrication totale en 2003. Toujours en 2003, la part de l'alprazolam (3,6 milliards de S-DDD) a diminué, s'inscrivant à 18 %, tandis que celle du lorazépam (2,6 milliards de S-DDD) a représenté 13 % de la production totale. En 2003, la fabrication de bromazépam, de chlordiazépoxide, de clobazam, de clorazépate, d'oxazépam et de tétrazépam s'est établie pour chacune de ces substances entre 1 % et 8 % de la fabrication totale déclarée d'anxiolytiques de type benzodiazépine en 2003 (voir la figure 15). Les huit autres substances de ce groupe (clotiazépam, cloxazolam, déloraépam, loflazépate d'éthyle, kétazolam, médazépam, nordazépam, et prazépam) ont représenté chacune moins de 1 % de la fabrication totale déclarée exprimée en S-DDD. Aucune fabrication de camazépam, de fludiazépam, d'halazépam, d'oxazolam ou de pinazépam n'a été déclarée en 2003. Comme le montrent les figures 16 et 17, la Chine et l'Italie ont été les principaux fabricants d'anxiolytiques de type benzodiazépine au cours de la période 1994-2003 et ensemble elles représentaient en 2003 plus des deux tiers de la fabrication mondiale.

90. La consommation approximative, telle que calculée par l'Organe, a suivi la tendance de la fabrication (voir la figure 18). En 2003, la consommation totale de ce groupe de substances a atteint 20,3 milliards de S-DDD. La consommation nationale moyenne calculée d'anxiolytiques de type benzodiazépine est plus élevée en Europe que dans les autres régions (voir la figure 19). En 2003, la consommation observée dans les cinq pays européens où elle est la plus élevée (Belgique, Irlande, Portugal, Suisse et France dans l'ordre décroissant) a atteint en moyenne plus de 90 S-DDD pour 1 000 habitants et par jour (voir également le tableau IV.3).

Figure 14. Anxiolytiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée, par substance, 1994-2002



Note: La fabrication mondiale totale pour 2003 devrait être supérieure à celle indiquée sur la figure, car plusieurs rapports statistiques n'avaient pas encore été reçus par l'Organe au moment de l'établissement du présent rapport.

Figure 15. Anxiolytiques de type benzodiazépine: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2003

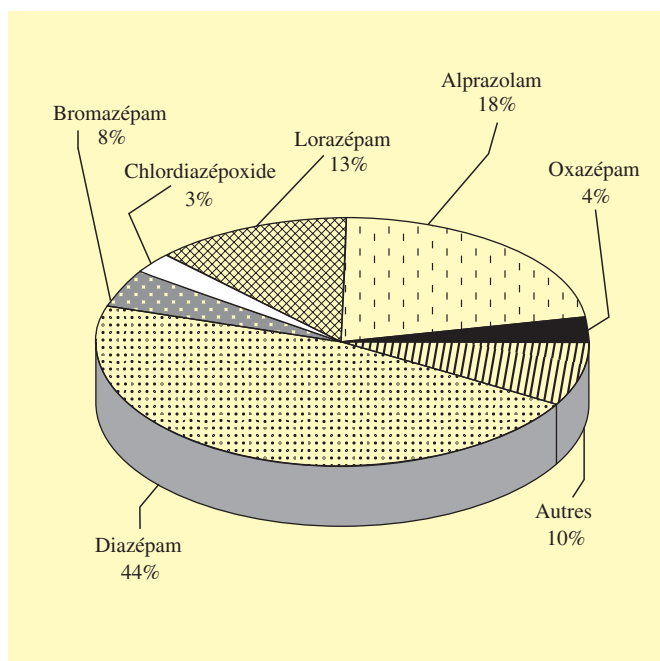
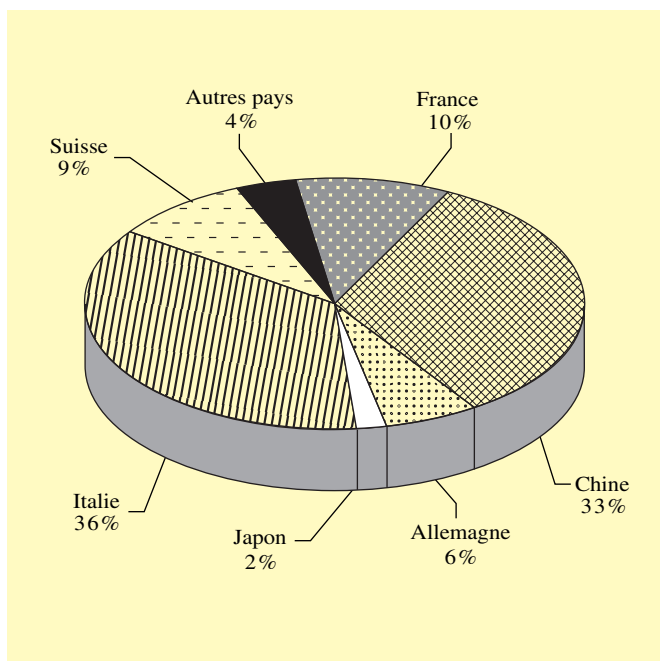


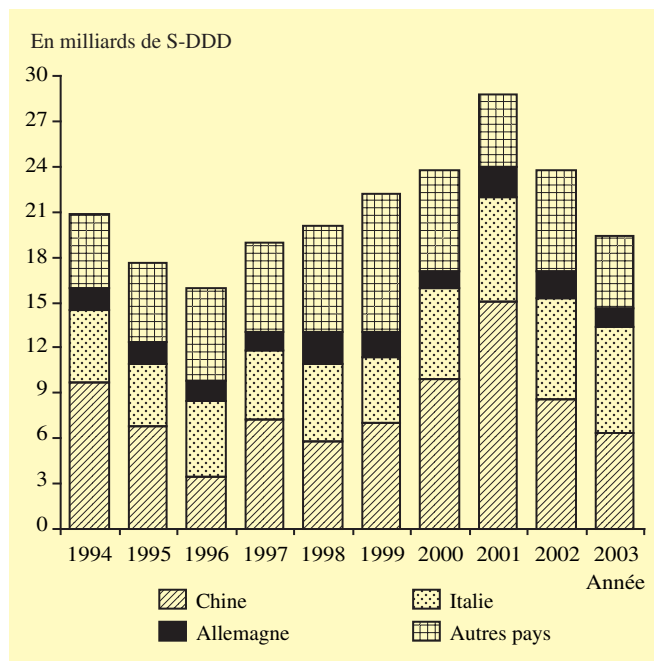
Figure 16. Anxiolytiques de type benzodiazépine: part des pays dans la fabrication totale déclarée, 2003



91. Dans le passé, on a souvent constaté, principalement dans des pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, des tentatives de détournement de certains anxiolytiques de type benzodiazépine, en particulier de diazépam et de chlordiazépoxyde, du commerce international au profit du trafic illicite de drogues⁶. De nos jours, de tels détournements sont essentiellement opérés à partir des circuits de distribution intérieurs.

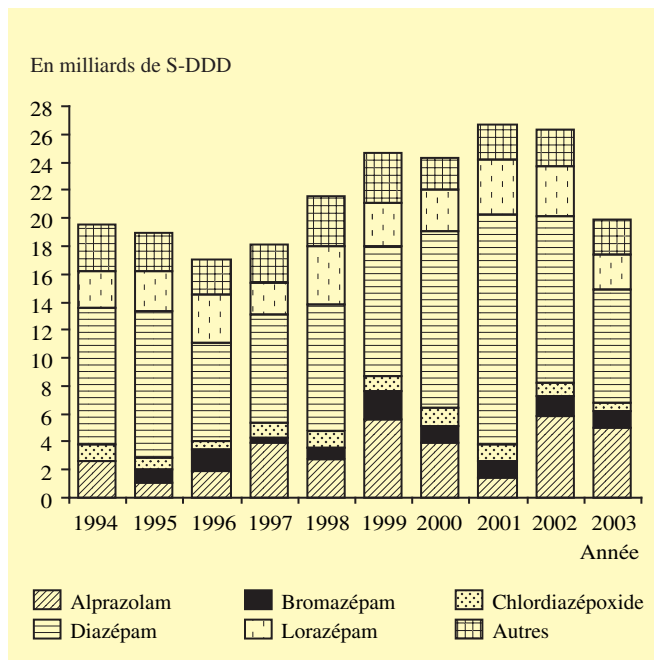
⁶ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1997* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.98.XI.1), par. 180; et *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.XI.1), par. 114.

Figure 17. Anxiolytiques de type benzodiazépine: fabrication déclarée de quelques pays, 1994-2003



Note: La fabrication mondiale totale pour 2003 devrait être supérieure à celle indiquée sur la figure, car plusieurs rapports statistiques n'avaient pas encore été reçus par l'Organe au moment de l'établissement du présent rapport.

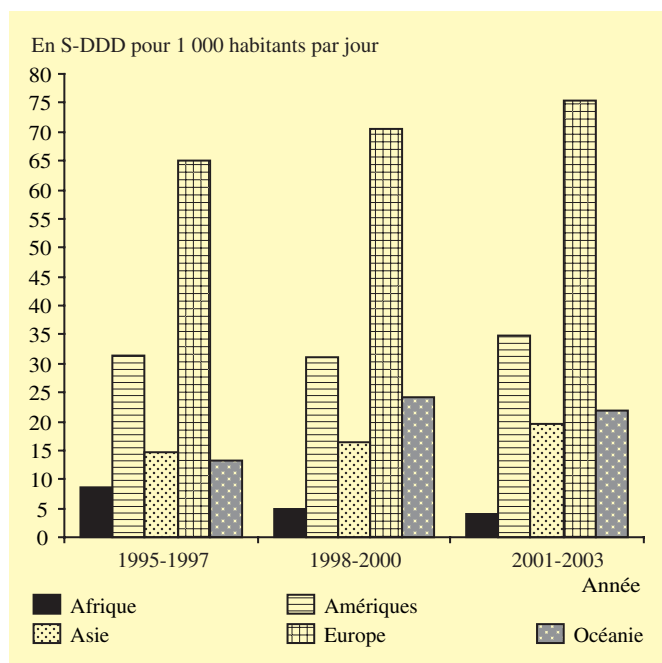
Figure 18. Anxiolytiques de type benzodiazépine: consommation mondiale calculée*, par substance, 1994-2003



Note: La consommation est calculée sur la base des statistiques communiquées. Certaines informations étant présentées à titre volontaire, les données portant, par exemple, sur les stocks des fabricants en fin d'année, l'utilisation de substances psychotropes pour la fabrication d'autres substances psychotropes, l'utilisation de substances inscrites au Tableau IV pour les préparations exemptées et les pertes dans la fabrication des formes pharmaceutiques ne sont pas disponibles pour tous les pays. De ce fait, les niveaux de consommation calculés englobent des quantités utilisées à des fins qui n'ont pas été définies dans les rapports statistiques. Il se peut donc que les niveaux réels de consommation soient inférieurs à ceux indiqués sur la figure.

* La consommation mondiale approximative pour une année donnée est calculée sur la base des statistiques communiquées par les États.

Figure 19. Anxiolytiques de type benzodiazépine: consommation nationale moyenne de quelques pays, par région*, 1995-2003



* Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

92. Le diazépam, qui est la substance la plus vendue du groupe des anxiolytiques de type benzodiazépine, est consommé partout dans le monde. Au cours de la période 1997-2000, la fabrication mondiale de diazépam a augmenté régulièrement, s'établissant en moyenne à plus de 100 tonnes par an. Après avoir atteint un niveau record de 163 tonnes en 2001, elle est tombée à 86 tonnes en 2003. La Chine, qui est de longue date le premier fabricant et exportateur de diazépam, a assuré plus des deux tiers de la production mondiale en 2003. Les fluctuations de la production sont donc essentiellement dues à celles de la fabrication en Chine. Les autres principaux fabricants et exportateurs ces dernières années ont été l'Italie, l'Inde, la Suisse et le Brésil.

93. En Chine, la quantité de diazépam fabriquée en 2003 s'est établie à plus de 58 tonnes, soit 60 % de moins qu'en 2001, ce qui équivaut aux quantités moyennes fabriquées avant cette dernière année. Ce pays a de plus assuré au moins un tiers des exportations mondiales de cette substance au cours de la période 1999-2003, c'est à-dire 20 tonnes en moyenne, soit bien moins que la quantité déclarée au milieu des années 1990 (67 tonnes, par exemple, en 1994).

94. En Italie, deuxième fabricant et exportateur de diazépam, la quantité fabriquée est tombée d'un niveau record de 27 tonnes en 2002 au niveau signalé en 2001, à savoir 17 tonnes, et les exportations ont atteint 16 tonnes en 2003. En Inde, la fabrication recule depuis quelques années, puisqu'elle est tombée de 11 tonnes en moyenne pour la période 1998-1999 à 7,6 tonnes en 2002. Toutefois, on ne dispose pas de données sur la fabrication dans ce pays pour 2003. Alors que les quantités fabriquées sont en baisse, l'Inde a accru le volume de ses exportations, passant d'une

moyenne de 1 tonne de diazépam par an de 1997 à 2001 à 2 tonnes en 2002. Pendant la même période, les quantités fabriquées au Brésil et en Suisse fluctuaient autour de 3 tonnes par an. La Suisse fabrique surtout pour l'exportation (7,6 tonnes en 2003), mais 95 % des quantités fabriquées au Brésil ont été destinées à la consommation intérieure. Les seuls autres pays à avoir fabriqué du diazépam en 2003 sont la Fédération de Russie (172 kg), l'Iraq (54 kg), les États-Unis (20 kg), et le Royaume-Uni (2 kg).

95. En 2003, 118 pays et territoires ont déclaré avoir importé plus de 1 kg de diazépam. Les principaux importateurs de cette substance, représentant un tiers du total des importations mondiales, ont été le Danemark (6,2 tonnes), les États-Unis (4,9 tonnes), et l'Allemagne (3,1 tonnes). L'Espagne, autrefois le principal importateur de diazépam, a réduit ses importations, qui sont passées de 29 tonnes en 1989 (principalement destinées à des fins vétérinaires) à 10 tonnes en 1997, puis à 2 tonnes en 2003. La consommation mondiale de diazépam a été de 8 milliards de S-DDD en 2003. Selon les chiffres calculés de la consommation, le principal consommateur mondial est la Chine avec 4 milliards de S-DDD.

96. La fabrication totale déclarée d'alprazolam a varié au cours des dernières années, passant en moyenne de 3,3 tonnes durant la période 2000-2001 à un niveau record de 6,3 tonnes en 2002, avant de retomber à 3,6 tonnes en 2003. Ces fluctuations sont dues dans une large mesure à la variation des quantités fabriquées en Inde et aux États-Unis. En 2002, l'Inde a signalé la fabrication de 2 tonnes d'alprazolam, la plus grande quantité jamais déclarée. Toutefois, ce pays n'a communiqué aucune statistique pour l'année 2003. Les États-Unis, qui assuraient 60 % de la fabrication totale mondiale avant 1995, n'ont déclaré aucune fabrication pour 2000 et 2001, une fabrication de 1,2 tonne pour 2002 et de nouveau aucune fabrication pour 2003. L'Italie et la France ont fabriqué respectivement 2,3 tonnes et 1,1 tonne d'alprazolam. Ces pays ont représenté plus de 90 % de la production mondiale. Ils ont également été les principaux exportateurs de cette substance en 2003, leur part ayant représenté plus de 60 % de l'ensemble des exportations.

97. En 2003, 65 pays et territoires de toutes les régions du monde ont déclaré avoir importé des quantités supérieures à 1 kg d'alprazolam. Le total des importations a fluctué entre 1,6 tonne en 1997 et une moyenne annuelle s'établissant à 4,1 tonnes pour la période 1999-2002, avant d'atteindre 5,6 tonnes en 2003 par suite, principalement, de l'augmentation des importations signalées par les États-Unis. En 2003, les États-Unis (1,3 tonne), la Belgique (962 kg) et la Slovénie (778 kg) ont été les principaux importateurs d'alprazolam, assurant ensemble plus de la moitié de l'ensemble des importations. La consommation mondiale pendant la période 1999-2003 a été en moyenne de 3,8 milliards de S-DDD, la consommation la plus forte étant imputable aux États-Unis (0,9 milliard de S-DDD en 2003).

98. La fabrication totale déclarée de lorazépam est tombée de 11,1 tonnes en 2001 à 6,5 tonnes en 2003, soit un niveau comparable à la moyenne de la période 1998-2000. Ces fluctuations sont dues à des variations notables des quantités fabriquées en Allemagne et en Italie, les deux premiers fabricants de lorazépam, qui ont assuré, avec 2,7 et 3,4 tonnes respectivement en 2003, 95 % environ de la production totale. Les seuls autres pays ayant déclaré avoir fabriqué du

lorazépam en 2003 sont la Pologne (170 kg), le Royaume-Uni (91 kg), le Brésil (69 kg), l'Espagne (8 kg) et la Slovaquie (2 kg).

99. Les échanges internationaux de lorazépam se sont établis en moyenne à 10 tonnes par an au cours de la période 1999-2003. L'Italie, l'Allemagne et l'Irlande ont été les principaux exportateurs de cette substance au cours des dernières années et leur part a représenté 88 % de l'ensemble des exportations en 2003. Des 104 pays qui ont importé plus de 1 kg de lorazépam au moins une fois entre 1999 et 2003, les États-Unis et l'Irlande figurent au premier rang, contribuant à eux deux pour 38 % environ du total des importations de cette substance durant la période 1999-2003. Les autres gros importateurs, en 2003, ont été l'Espagne (779 kg), la France (647 kg), et le Royaume-Uni (506 kg). La consommation mondiale calculée a été en moyenne de 3,1 milliards de S-DDD pendant la période 1999-2003, le principal consommateur ayant été les États-Unis (375 millions de S-DDD).

100. La fabrication totale déclarée de bromazépam a beaucoup fluctué entre 1999 et 2003. Après avoir fortement augmenté par rapport à la moyenne annuelle de 6 tonnes enregistrée pour la période 1997-1998, elle a culminé à plus de 21 tonnes en 1999 pour tomber à 13 tonnes en moyenne les années suivantes. La Suisse, avec 7,6 tonnes, est demeurée le premier fabricant de bromazépam, puisqu'elle a assuré plus de 50 % de la fabrication mondiale en 2003. L'Italie et le Brésil sont les deux seuls autres gros fabricants de cette substance avec, en moyenne, pour la période 1999-2003, 4,5 tonnes et 1,5 tonne par an respectivement.

101. Les exportations mondiales de bromazépam ont atteint 16 tonnes en 2003, les principaux exportateurs ayant été la Suisse (8 tonnes) et l'Italie (6,1 tonnes), qui ont, ensemble, assuré 87 % de l'ensemble des exportations. Cette même année, sur les 87 pays qui ont déclaré avoir importé du bromazépam en quantités supérieures à 1 kg, quatre d'entre eux ont représenté 57 % des importations mondiales. Au cours de la période 1999-2003, l'intégralité des quantités importées par la Suisse et l'Italie a été réexportée; pour cette même période, la majeure partie des quantités importées par la France et par l'Allemagne a été destinée à la consommation intérieure. La consommation mondiale calculée de bromazépam a oscillé autour de 1,1 milliard de S-DDD par an au cours de cette période.

102. Ces dernières années, la fabrication totale déclarée de chlordiazépoxide a fortement fluctué autour de sa moyenne annuelle pour la période 1997-2002 (32 tonnes). En 2003, cinq pays ont déclaré avoir fabriqué cette substance, dont la production totale déclarée est tombée à 20 tonnes. Ces fluctuations sont fonction des quantités fabriquées en Chine et en Italie, les principaux fabricants, qui ont assuré 95 % de la fabrication mondiale en 2002, et s'expliquent également par le fait que l'Inde n'a pas communiqué de données pour 2003. Alors que près de la moitié des 12 tonnes fabriquées en Chine en 2003 étaient destinées à la consommation intérieure, les 7,9 tonnes fabriquées en Italie ont été intégralement destinées à l'exportation. La Chine et l'Italie, de même que la Suisse, autre grand exportateur de cette substance, ont assuré ensemble plus de 85 % des exportations mondiales en 2003.

103. Les échanges internationaux de chlordiazépoxide se sont établis en moyenne à plus de 24 tonnes pour la période

1998-2002, puis ont fléchi à hauteur de 19 tonnes en 2003. Depuis 1997, 108 pays ont déclaré en avoir importé au moins une fois en quantités supérieures à 1 kg. En 2003, les importations se sont chiffrées à 14 tonnes, soit une réduction de 34 % par rapport à 2002. Les principaux importateurs en 2003 ont été la Suisse (3 tonnes destinées entièrement à la réexportation), les États-Unis (2,7 tonnes destinées à la consommation intérieure) et le Danemark (1,1 tonne destinée essentiellement à la réexportation). Au cours de la période 1999-2003, la consommation mondiale s'est établie en moyenne à 1 milliard environ de S-DDD par an.

104. La fabrication mondiale d'oxazépam est restée relativement stable ces dernières années, atteignant en moyenne près de 30 tonnes par an pour la période 1998-2002. En 2003, elle a atteint un niveau record de 34 tonnes, les principaux fabricants ayant été l'Italie (22,3 tonnes) et la France (9,7 tonnes), qui, ensemble, ont assuré plus de 92 % de la production mondiale. Les échanges internationaux ont atteint en moyenne quelque 40 tonnes par an pendant la période 1999-2003. L'Irlande et la France ont été les principaux importateurs d'oxazépam et ont réexporté la majeure partie des quantités importées.

105. La fabrication totale déclarée de clorzépate s'est chiffrée à 8,7 tonnes en moyenne pour la période 1999-2003. En 2003, la France (5,9 tonnes) et l'Italie (1,3 tonne) ont assuré à elles deux plus de 85 % de l'ensemble de la production. Cette même année, 52 pays ont importé 9,7 tonnes de clorzépate. Au premier rang venaient l'Espagne (plus de la moitié pour la réexportation) et la France (exclusivement pour la réexportation). La fabrication totale déclarée de tétrazépam a représenté en moyenne 23 tonnes par an pendant la période 1999-2003, tandis que le commerce international de cette substance a fluctué entre 30 et 40 tonnes. La France en a été le plus gros fabricant, avec 80 % de la fabrication mondiale, ainsi que le principal exportateur, avec près de la moitié du total. En 2003, 32 pays ont déclaré avoir importé plus de 1 kg de tétrazépam. Cette même année, la fabrication totale déclarée de clobazam a atteint 4,4 tonnes, les principaux fabricants ayant été l'Allemagne (2,2 tonnes) et la France (1,4 tonne). Les échanges internationaux se sont établis à 4 tonnes environ et 49 pays ont signalé des importations de plus de 1 kg.

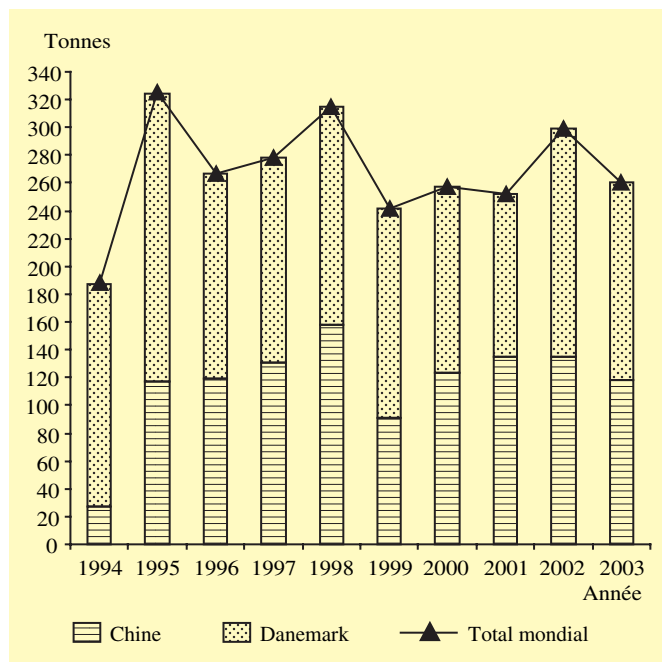
106. En 2003, la fabrication totale déclarée de cloxazolam, de délorsazépam, de loflazépate d'éthyle, de kétazolam, de nordazépam et de prazépam a augmenté, le volume de toutes ces substances ayant progressé d'un tiers, passant de 459 millions à 592 millions de S-DDD. Globalement, la fabrication de médazépam et de clotiazépam, d'halazépam, de kétazolam et de prazépam (281 millions de S-DDD) a diminué de 18 %, s'établissant à 300 millions de S-DDD en 2003.

Autres anxiolytiques

Méprobamate

107. Du fait du remplacement progressif de cette substance par les benzodiazépines, la fabrication de méprobamate, seul anxiolytique inscrit au Tableau IV qui ne soit pas de type benzodiazépine, n'a cessé de reculer depuis la fin des années 1970, chutant d'un niveau record de près de 1 000 tonnes à une moyenne annuelle égale à un peu plus d'un quart de ce volume au cours de la décennie 1993-2003. Hormis les

Figure 20. Méprobamate: fabrication totale déclarée, 1994-2003



quantités marginales fabriquées par l'Iraq en 1996 (110 kg) et par la Suisse en 1997 (56 kg), la Chine et le Danemark ont été, après 1998, les seuls fabricants de cette substance (voir la figure 20). La majeure partie de leur production a été exportée, ces deux pays ayant assuré 89,4 % des exportations mondiales pendant la période 1999-2003. En Chine, la fabrication s'est chiffrée entre 91 tonnes et 135 tonnes, avec une moyenne de 121 tonnes par an pendant cette même période. Quant au Danemark, l'évolution a été du même ordre, avec une moyenne de 141 tonnes par an. Toujours pendant la période considérée, les stocks de méprobamate les plus importants ont été détenus par la France, avec 51 tonnes en moyenne, et le Danemark, avec 36 tonnes en moyenne. La Chine n'a pas déclaré de stocks de méprobamate.

108. Les importations de méprobamate se sont établies en moyenne à plus de 244 tonnes par an durant la période 1999-2003, 77 pays ayant déclaré en avoir importé au moins une fois. Au cours de cette même période, la France en a été le principal importateur, à hauteur de 91 tonnes par an en moyenne, destinées presque exclusivement à la consommation intérieure. En 2003, les autres gros importateurs ont été l'Afrique du Sud (46 tonnes), la Hongrie (29 tonnes), Cuba (19 tonnes), et le Danemark (9 tonnes). Les États-Unis n'ont pas déclaré d'importation de méprobamate en 2001, alors qu'au cours des années précédentes ils en avaient importé 20 tonnes par an en moyenne. En 2003, leurs importations ont atteint 6 tonnes.

Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine

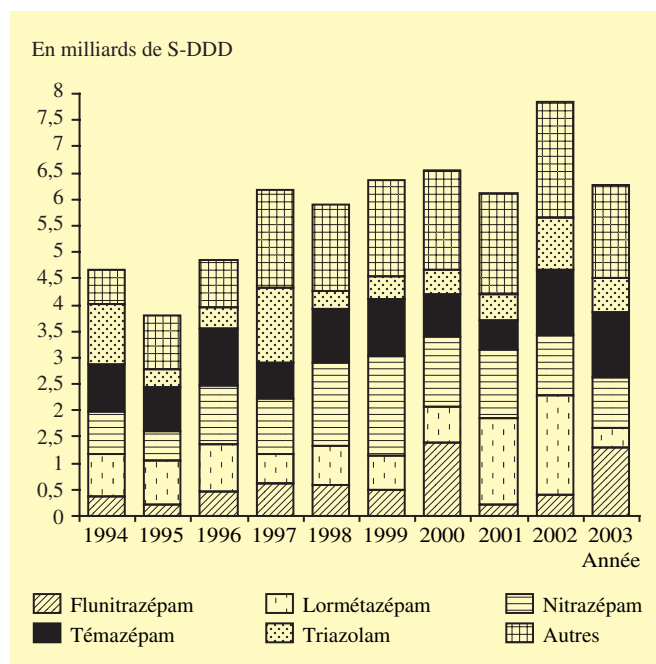
109. Douze benzodiazépines sont généralement utilisées comme sédatifs-hypnotiques, à savoir le brotizolam, l'estazolam, le flunitrazépam (seule benzodiazépine inscrite au Tableau III), le flurazépam, l'haloxazolam, le loprazolam, le lormétazépam, le midazolam, le nimétazépam, le nitrazépam, le témazépam et le triazolam.

110. Après un accroissement de la fabrication totale déclarée de ces 12 substances, d'une moyenne de 6,3 milliards de S-DDD par an au cours de la période 1997-2001 à 7,8 milliards de S-DDD en 2002, la fabrication est revenue en 2003 à son niveau antérieur. Entre 1998 et 2002, la Belgique, le Canada et la Suisse ont commencé à communiquer à l'Organe des statistiques sur la fabrication de benzodiazépines, ce qui a permis de faire concorder les chiffres de la consommation annuelle calculée avec ceux de la fabrication totale (voir les figures 21 et 22).

111. La consommation nationale moyenne calculée de sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine, exprimée en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour, est plus élevée en Europe que dans les autres régions (voir la figure 23).

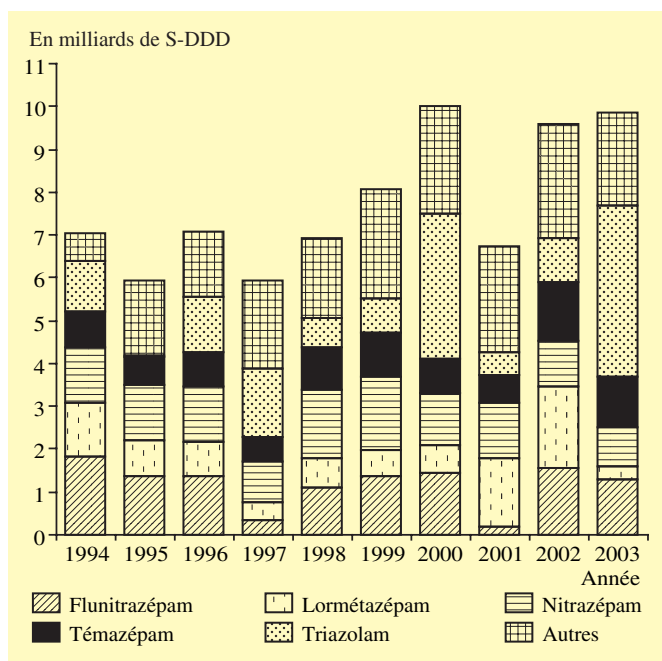
112. La fabrication de flunitrazépam qui n'avait cessé de diminuer pendant la période 2000-2002, tombant de 21 % (1,4 milliard de S-DDD) à 5 % (409 millions de S-DDD) du total, a de nouveau progressé en 2003, affichant la part la plus importante de ce groupe avec 1,3 milliard de S-DDD. Le flunitrazépam et le témazépam (1,2 milliard de S-DDD) ont représenté ensemble plus de 40 % du total. Le nitrazépam (966 millions de S-DDD), l'estazolam (749 millions de S-DDD), le triazolam (636 millions de S-DDD) le brotizolam (604 millions de S-DDD) et le lormétazépam (380 millions de S-DDD) ont représenté 53 % de la fabrication totale de sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine (voir la figure 24). Le midazolam (263 millions de S-DDD), le flurazépam (128 millions de S-DDD) et le loprazolam (86 millions de S-DDD) ont représenté ensemble moins de 6 % du total. La fabrication d'haloxazolam a été inférieure à 1 % du

Figure 21. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée par substance, 1994-2003



Note: La fabrication mondiale totale pour 2003 devrait être supérieure à celle indiquée sur la figure, car plusieurs rapports statistiques n'avaient pas encore été reçus par l'Organe au moment de l'établissement du présent rapport.

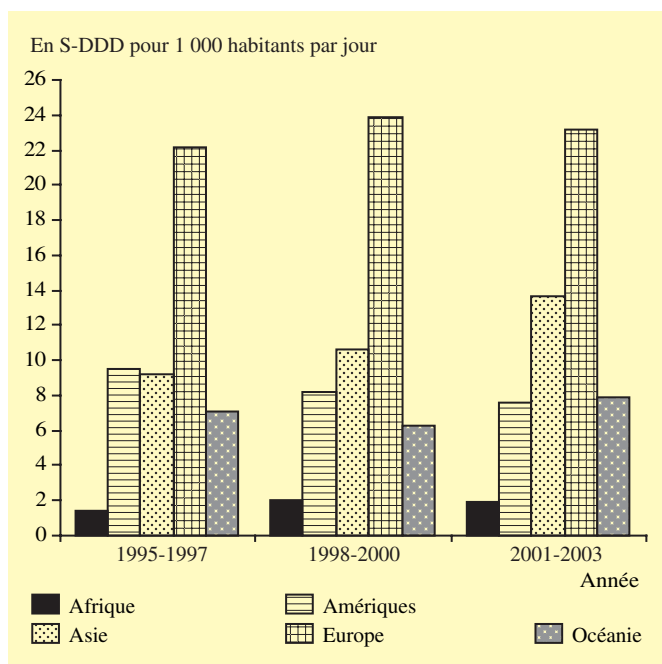
Figure 22. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: consommation mondiale calculée*, 1994-2003



Note: La consommation est calculée sur la base des statistiques communiquées. Certaines informations étant présentées à titre volontaire, les données portant, par exemple, sur les stocks des fabricants en fin d'année, l'utilisation de substances psychotropes pour la fabrication d'autres substances psychotropes, l'utilisation de substances inscrites au Tableau IV pour les préparations exemptées et les pertes dans la fabrication des formes pharmaceutiques ne sont pas disponibles pour tous les pays. De ce fait, les niveaux de consommation calculés englobent des quantités utilisées à des fins qui n'ont pas été définies dans les rapports statistiques. Il se peut donc que les niveaux réels de consommation soient inférieurs à ceux indiqués sur la figure.

* La consommation mondiale approximative pour une année donnée est calculée sur la base des statistiques communiquées par les États.

Figure 23. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: consommation nationale moyenne*, par région, 1995-2003



* Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

Figure 24. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2003

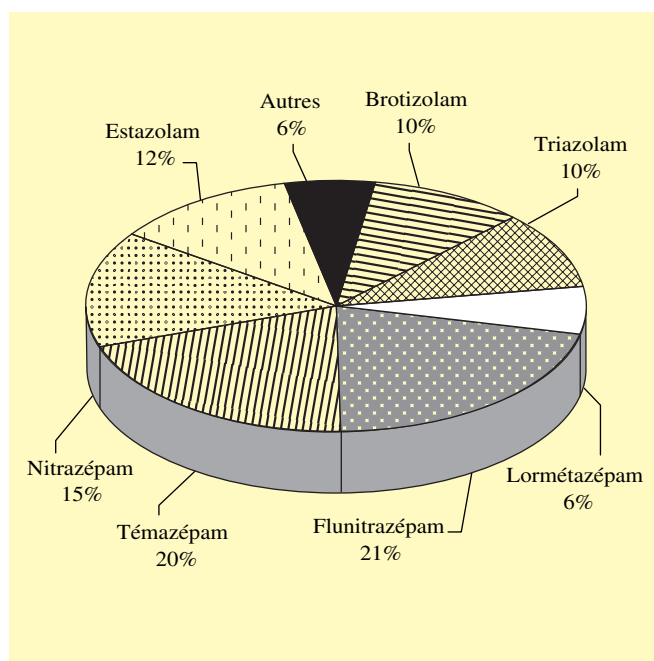
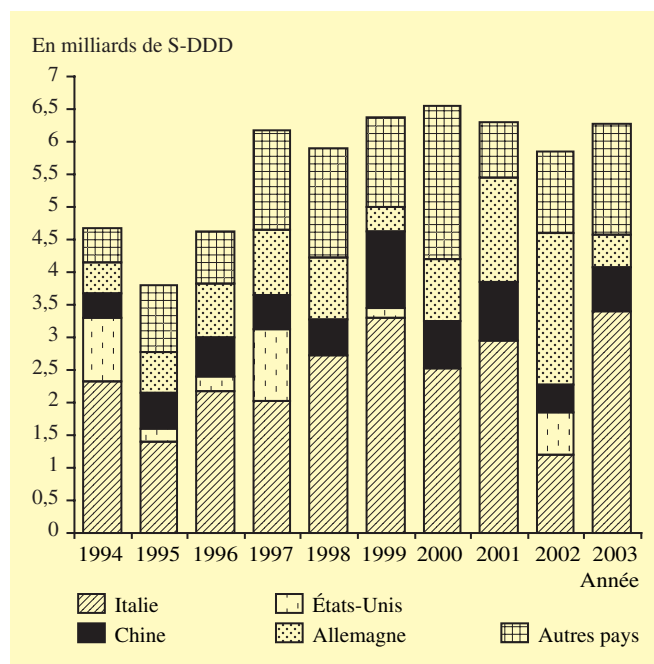
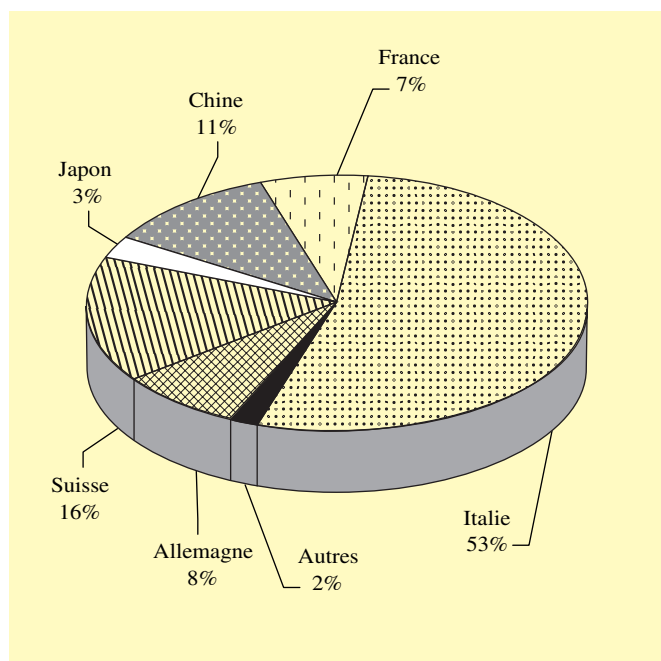


Figure 25. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: fabrication déclarée de quelques pays, 1994-2003



Note: La fabrication mondiale totale pour 2003 devrait être supérieure à celle indiquée sur la figure, car plusieurs rapports statistiques n'avaient pas encore été reçus par l'Organe au moment de l'établissement du présent rapport.

Figure 26. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: part de quelques pays dans la fabrication totale déclarée, 2003



total. Aucune fabrication de nimétazépan n'a été signalée en 2003. Les principaux fabricants au cours des dix dernières années sont indiqués à la figure 25. En 2003, l'Italie est restée le principal fabricant de ce groupe de substances (voir la figure 26).

113. Des commentaires concernant le flunitrazépan, qui a été transféré du Tableau IV au Tableau III en 1995, figurent aux paragraphes 64 à 66 ci-dessus.

114. Pendant la période 1993-2001, la fabrication déclarée de témazépan a fluctué entre 13,4 tonnes (en 1997) et 23 tonnes (en 1992). En 2002 et 2003, elle a atteint le nouveau chiffre record de 25 tonnes. L'Italie, avec une fabrication déclarée de 23,4 tonnes en 2003, a été le plus gros fabricant pendant toute cette période, représentant plus de 90 % de la production totale en moyenne. Entre 1999 et 2003, le seul autre pays fabricant a été la Pologne, qui a déclaré une production moyenne de plus de 700 kg par an de 1999 à 2002 et a atteint un nouveau record de 1 150 kg en 2003.

115. Pendant la période 1999-2003, le volume du commerce international de témazépan s'est établi en moyenne à quelque 21 tonnes par an. L'Italie a été, et de loin, le plus gros exportateur de cette substance avec près de 80 % des exportations totales en 2003. Cette année-là, les autres grands pays exportateurs ont été l'Irlande (1,8 tonne), l'Allemagne (742 kg), la Finlande (247 kg) et la France (221 kg). Pendant la période 1999-2003, 35 pays ont déclaré avoir importé du témazépan au moins une fois et, en 2003, les principaux importateurs de cette substance ont été les États-Unis (7,8 tonnes), le Royaume-Uni (2,7 tonnes), l'Irlande (2,4 tonnes), le Canada (1,8 tonne), l'Allemagne (1,4 tonne), l'Australie (1,3 tonne), les Pays-Bas (1,3 tonne) et la Hongrie (1,1 tonne), représentant, ensemble, 94 % des importations mondiales. Si l'Allemagne, la Hongrie et

l'Irlande ont réexporté la majeure partie de leurs importations ces dernières années, l'Australie, le Canada, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont utilisé le témazépan pour la consommation intérieure ou pour compléter leurs stocks. En 1995, les mesures de contrôle applicables au témazépan ont été renforcées au Royaume-Uni pour lutter contre les détournements croissants vers le marché illicite dans ce pays⁷. En conséquence, les importations de témazépan ont beaucoup diminué, tombant d'un niveau record de 6,3 tonnes en 1994 à 1,3 tonne en 1996, après quoi elles ont fluctué pour atteindre un nouveau record de 7,3 tonnes en 1998 avant de retomber progressivement les années suivantes. La consommation mondiale a été en moyenne de quelque 650 millions de S-DDD pendant la période 1999-2003, le principal consommateur, selon les calculs, ayant été les États-Unis.

116. Après avoir fortement fluctué au début des années 90, la fabrication de nitrazépan est passée progressivement de 2,7 tonnes en 1995 à 9,4 tonnes en 1999. La tendance s'est ensuite inversée et la production mondiale a chuté (de 30 %) pour s'établir à 6,3 tonnes en moyenne en 2000-2002 puis à 4,8 tonnes en 2003. Cette instabilité est imputable aux fluctuations observées dans les niveaux de fabrication en Inde, en Italie et en Suisse. L'Italie a fabriqué 4,7 tonnes de nitrazépan en 2003, soit une baisse de 23 % par rapport à 2001. La Suisse a déclaré en avoir fabriqué 1,5 tonne en 1999, mais n'a pas déclaré de fabrication pour les trois années suivantes. L'Inde n'a pas présenté de rapport statistique pour 2003. Le seul autre fabricant de nitrazépan en 2003 a été la Chine (87 kg).

117. Les échanges internationaux annuels de nitrazépan ont été en moyenne de quelque 6 tonnes au cours de la période 1998-2002. En 2003, ils sont tombés à 3,8 tonnes environ. L'Italie (avec 2,7 tonnes) en a été le plus gros exportateur, représentant 69 % du total des exportations. Depuis 1998, 72 pays ont déclaré au moins une fois des importations de nitrazépan supérieures à 1 kilogramme. En 2003, le Japon a été le principal importateur de cette substance, avec 830 kg, suivi par Cuba (450 kg), le Royaume-Uni (409 kg) et le Danemark (208 kg).

118. En 2003, la fabrication totale d'estazolam a correspondu à la moyenne annuelle de la période 1999-2003 (2,2 tonnes). Le principal fabricant de cette substance est la Chine, avec 1,5 tonne (entièrement destinée à la consommation intérieure), soit 69 % du total mondial. En 2003, les seuls autres pays qui en ont fabriqué sont le Japon (498 kg), la Pologne (178 kg) et l'Italie (25 kg). Ces dernières années, les principaux exportateurs ont été le Japon, l'Italie, la Pologne et les Pays-Bas. Sur les neuf pays important cette substance, les États-Unis, l'Italie et le Portugal ont représenté 68 % du total des importations en 2003.

119. Le triazolam est un hypnotique puissant et c'est, avec le brotizolam, la substance psychotrope dont la S-DDD est la plus faible (0,25 mg). La fabrication totale déclarée de triazolam a atteint un niveau record de 539 kg (2,2 milliards de S-DDD) en 1988. Les débats qui ont eu lieu au début des années 1990 sur l'usage médical du triazolam ont eu d'importantes répercussions sur le marché de cette substance,

⁷ Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.96.XI.1), par. 113.

dont la fabrication a considérablement diminué (de 90 %) pour tomber à 55 kg en 1992. Depuis lors, elle a régulièrement augmenté pour s'établir à 233 kg en 2002. En 2003, elle a de nouveau chuté à 159 kg. Ces fluctuations, au début et vers le milieu des années 1990 ainsi qu'entre 2002 et 2003, ont été en grande partie le reflet des fluctuations du niveau de la fabrication et des stocks aux États-Unis.

120. En 2002, les États-Unis n'avaient pas déclaré de fabrication de triazolam depuis 1997, année pendant laquelle ils en avaient produit 271 kg. Ce pays est redevenu le plus gros fabricant en 2002 (136 kg), mais n'a signalé aucune fabrication en 2003. Les seuls autres pays à avoir déclaré une fabrication de triazolam ont été la France (82 kg), l'Italie (45 kg) et la Chine (32 kg). En 2003, la France est devenue le premier exportateur (82 kg) devant les États-Unis (77 kg), qui occupaient auparavant cette place. La Belgique, l'Italie et la Suisse sont les autres gros exportateurs de triazolam. Les importations de la Colombie (645 kg), de la Malaisie (149 kg) et du Japon (104 kg), toutes destinées à la consommation intérieure, ont représenté 73 % du total des importations en 2003. Vu l'ampleur de ces importations, le niveau de la consommation mondiale calculée de triazolam est ainsi passée de 1,4 milliard de S-DDD en moyenne pendant la période 1999-2002 à 4 milliards en 2003.

121. En 1995, le brotizolam, hypnotique puissant dont la S-DDD (0,25 mg) est la même que pour le triazolam, a été inscrit au Tableau IV de la Convention de 1971. La fabrication de cette substance a été signalée pour la première fois en 1997. En 2003, il en a été fabriqué 126 kg en Allemagne et 25 kg en Italie, seuls pays à avoir déclaré une fabrication cette année-là. Pendant la période 1998-2002, 14 pays ont participé au commerce international de cette substance et le volume des importations a représenté en moyenne 180 kg par an. En 2003, 12 pays ont signalé des importations d'un volume total de 490 kg. Les principaux exportateurs ont été l'Allemagne et la Suisse, qui ont représenté environ 90 % des exportations mondiales (387 kg). Les principaux importateurs ont été la Suisse (120 kg), le Japon (119 kg) et l'Allemagne (117 kg), essentiellement à des fins de réexportation pour le premier et le dernier de ces pays. Sur une consommation mondiale calculée de quelque 900 millions de S-DDD, le Japon (479 millions de S-DDD) et la Malaisie (252 millions de S-DDD) ont représenté ensemble 74 % de la consommation totale de cette substance en 2003.

122. La fabrication de lormétazépam a régulièrement augmenté après 1991 et a atteint un maximum de 899 kg en 1996; après s'être établie en moyenne à 670 kg pendant la période 1997-2000, elle a enregistré un nouveau record de 1,9 tonne en 2002 et est retombée en 2003 à 380 kg, niveau auquel elle n'était jamais descendue. La hausse notable observée en 2002, ainsi que la chute de 2003 s'expliquent par l'évolution de la production de l'Allemagne, qui n'a pas signalé de fabrication en 2003 alors qu'elle était auparavant le premier fabricant de lormétazépam. Le seul autre pays fabricant en 2003 a été l'Italie, avec 380 kg. L'Allemagne et l'Italie ont également été les plus gros exportateurs de lormétazépam, représentant ensemble près de 60 % des exportations mondiales (1,4 tonne). Les importations de lormétazépam sont passées de 664 kg en 1997 à 1,3 tonne en 2003. Les principaux importateurs de cette substance ces dernières années, principalement en vue d'une réexportation, ont été l'Espagne, la France, l'Italie, l'Irlande, la Belgique et l'Allemagne.

123. En 2003, la fabrication totale déclarée de midazolam a atteint 5,3 tonnes, soit un peu plus de la moitié du niveau record de 10 tonnes enregistré en 1999. Cette forte chute a eu pour cause principale le recul brutal de la fabrication en Chine, qui est passée de 6,9 tonnes en 1999 à 21 kg en moyenne entre 2000 et 2003. Depuis 2000, la Suisse est le plus gros fabricant de midazolam, avec une fabrication déclarée de 3,2 tonnes en 2003. Les échanges internationaux de midazolam se sont établis en 2003 à 4,9 tonnes, soit un niveau comparable au niveau moyen de la période 1999-2002. Le plus gros exportateur de cette substance a été la Suisse.

124. Après avoir fluctué entre 6 et 11 tonnes au cours de la période 1998-2000, la fabrication totale déclarée de flurazépam est tombée à 3,8 tonnes en 2003. Cette forte baisse a été due à l'arrêt de la fabrication de cette substance au Brésil et en Suisse et à la réduction de sa fabrication en Italie. La production italienne en 2003 (3,8 tonnes) a représenté plus de 99 % de la fabrication totale. Le seul autre fabricant de flurazépam en 2003 a été la Chine (38 kg). Le volume des exportations et des importations a été marqué par des fluctuations semblables. Les États-Unis, l'Espagne, l'Italie et la Suisse ont été les principaux importateurs de flurazépam au cours de la période 1998-2003, représentant ensemble 58 % du total des importations en 2003.

125. La fabrication totale déclarée de loprazolam a été de 86 kg en 2003. La France a été le seul fabricant et le principal exportateur de cette substance. Le Royaume-Uni (25 kg en 2000) a été le seul autre fabricant ces dernières années. En 2003, les principaux importateurs de loprazolam ont été l'Espagne (12 kg) et le Royaume-Uni (33 kg), qui ensemble ont représenté 57 % du total des importations.

Antiépileptiques de type benzodiazépine

Clonazépam

126. Le clonazépam est la seule benzodiazépine qui soit généralement utilisée comme antiépileptique. La fabrication totale déclarée de cette substance a fluctué autour d'une moyenne annuelle de 3,8 tonnes pendant la période 1998-2003. Ces fluctuations ont reflété les variations de la fabrication annuelle des principaux pays fabricants, à savoir l'Italie et la Suisse, qui ont déclaré 1,6 et 1,7 tonne de clonazépam respectivement, soit, ensemble, 85 % de la production totale en 2003. L'Inde, qui en avait fabriqué 691 kg en 2002, n'a pas communiqué de chiffres sur le sujet pour 2003. Les seuls autres fabricants de cette substance au cours de la période 1999-2003 ont été le Brésil, la Chine, les États-Unis, Israël et la Pologne. Les échanges mondiaux de clonazépam sont passés progressivement de 1,5 tonne en 1997 à environ 4,6 tonnes en moyenne entre 2001 et 2003. Depuis 1998, 97 pays ont déclaré des importations de clonazépam au moins une fois. Les États-Unis (973 kg), le Brésil (641 kg), le Canada (426 kg), la Suisse (395 kg), la France (386 kg), l'Italie (270 kg), le Mexique (216 kg), le Japon (121 kg), le Royaume-Uni (118 kg) et l'Espagne (106 kg) en ont importé plus de 100 kg en 2003, leurs importations combinées ayant représenté 81 % du total. La consommation mondiale calculée a représenté en moyenne plus de 400 millions de S-DDD pendant la période 1999-2003, le principal consommateur ayant été les États-Unis.

Sédatifs-hypnotiques et antiépileptiques de type barbiturique

Allobarbital, barbital, butobarbitol, méthylphénobarbitol, phénobarbitol, secbutobarbitol et vinylbital

127. Les sept barbituriques inscrits au Tableau IV sont, du point de vue pharmacologique, proches de ceux qui sont inscrits au Tableau III. Cinq d'entre eux, à savoir l'allobarbitol, le barbital, le butobarbitol, le secbutobarbitol et le vinylbital, sont des barbituriques à action intermédiaire qui sont utilisés principalement comme hypnotiques pour le traitement des insomnies rebelles. Ils ne sont plus utilisés comme sédatifs de jour. Les deux autres, le méthylphénobarbitol et le phénobarbitol, ont d'autres propriétés et sont également utilisés comme antiépileptiques (barbituriques à action prolongée). Le barbital, le méthylphénobarbitol et le phénobarbitol ont été inscrits au Tableau IV lors de l'adoption de la Convention de 1971, mais les quatre autres substances l'y ont été en 1987. La plus largement utilisée de ces substances est le phénobarbitol, considéré comme le médicament de prédilection pour le traitement de l'épilepsie. Cette substance figure également sur la liste modèle OMS des médicaments essentiels.

128. La fabrication totale déclarée de ces barbituriques (pour les utilisations médicales directes et la fabrication de substances non psychotropes) a progressivement augmenté pour atteindre 653 tonnes en 1998 (5,4 milliards de S-DDD) avant de se stabiliser à quelque 4,2 milliards de S-DDD par an. Au cours des cinq années écoulées, depuis 1998, dans l'ordre décroissant, la Hongrie, la Pologne, la Jordanie, le Japon et la Chine sont les pays où les taux calculés d'utilisation de sédatifs-hypnotiques de type barbiturique ont été les plus élevés, représentant en moyenne entre 0,4 et 3,1 S-DDD pour 1 000 habitants et par jour. En ce qui concerne les antiépileptiques de type barbiturique inscrits au Tableau IV, la Hongrie, Malte et la Bulgarie ont été les pays où la consommation de phénobarbitol a été la plus forte entre 1999 et 2003, avec une moyenne de 34, 18 et 17 S-DDD pour 1 000 habitants et par jour respectivement. Pendant la même période, la fabrication de phénobarbitol a représenté en moyenne plus de 93 % de la fabrication totale de barbituriques inscrits au Tableau IV (exprimée en S-DDD). Venait ensuite le barbital, avec 4,8 % de la fabrication totale, suivi par le méthylphénobarbitol et l'allobarbitol. Aucune fabrication de vinylbital n'a été signalée depuis 1996, et aucune de butobarbitol depuis 1999.

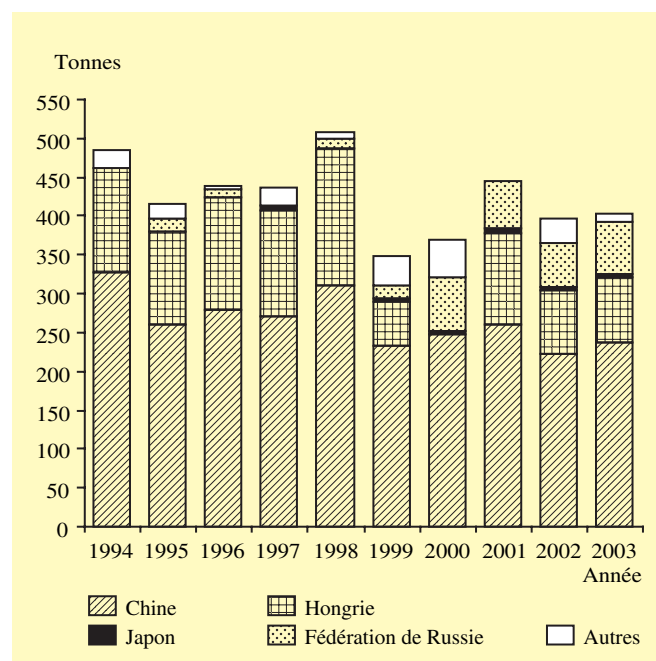
129. La fabrication totale annuelle déclarée de phénobarbitol s'est élevée à 394 tonnes en moyenne pendant la période 1999-2003 après avoir culminé à 508 tonnes en 1998. La production des principaux fabricants, la Chine, la Hongrie et la Fédération de Russie, a représenté jusqu'à 97 % de la production mondiale ces dernières années (voir la figure 27). Les quantités fabriquées par la Chine pendant la même période ont atteint 240 tonnes par an en moyenne, soit 59,1 % de la production totale de cette substance en 2003. Ces cinq dernières années, la Hongrie a fabriqué, en moyenne, 67,2 tonnes de phénobarbitol par an (destiné pour l'essentiel à l'exportation), et la Fédération de Russie 54,5 tonnes. Parmi les autres pays ayant fabriqué cette substance depuis 1999, les principaux sont l'Allemagne, le Brésil, les États-Unis, l'Inde, l'Iraq, le Japon, le Kazakhstan et la Suisse.

130. Depuis 1999, 51 pays ont signalé des exportations de phénobarbitol et le total des exportations a fluctué entre 264 et 357 tonnes, la Chine et la Hongrie représentant jusqu'à 71 % du total. La Hongrie, principal exportateur de phénobarbitol depuis les années 70, a écoulé sur le marché des quantités relativement stables, soit 103 tonnes en moyenne par an pendant la période 1999-2003; ses exportations ont atteint le chiffre record de 116 tonnes en 2001, avant de tomber à 84 tonnes en moyenne en 2002-2003. Les exportations de phénobarbitol de la Chine ont varié entre 76 et 121 tonnes pendant cette période. En 2003, la Chine a exporté 97,8 tonnes de cette substance, ce qui représente 35 % des exportations mondiales. La même année, les autres grands exportateurs ont été la Suisse, le Danemark, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

131. Le phénobarbitol continue d'être l'une des substances psychotropes les plus commercialisées. De 1999 à 2003, 168 pays et territoires ont déclaré en avoir importé au moins une fois. En 2003, les importations déclarées ont représenté au total 260 tonnes, et les principaux importateurs ont été la Suisse (35 tonnes), le Brésil (23 tonnes), l'Allemagne (20 tonnes, principalement pour la réexportation), l'Ukraine (20 tonnes) et le Danemark (19 tonnes). Ces dernières années, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont également déclaré des importations de quantités relativement importantes de phénobarbitol.

132. Le barbital est utilisé non seulement en médecine en tant que sédatif-hypnotique, mais aussi dans l'industrie pour la fabrication de substances ou produits non psychotropes. La consommation mondiale calculée, aussi bien pour la médecine que pour l'industrie, est tombée de 133 tonnes en 1999 à 80 tonnes en 2001, pour ensuite remonter à 101 tonnes en 2003. Les pays où la consommation par habitant de cette substance a été la plus forte ces trois dernières années ont été le Danemark, la Bulgarie, la Chine et le Japon. La

Figure 27. Phénobarbitol: fabrication totale déclarée, 1994-2003



fabrication totale déclarée de barbital a chuté pendant la période 1993-2001, les 106 tonnes déclarées pour 2003 ne représentant que 41 % de la production totale de 1992. En dépit de la baisse de la production, la Chine est demeurée le principal fabricant avec 98 % du total en 2003. Le Japon a été l'autre grand fabricant de barbital, avec un chiffre de 2,4 tonnes en moyenne au cours de la période 1999-2003. Les autres fabricants ont été le Danemark, les États-Unis et le Royaume-Uni.

133. Après 1997, le volume des échanges de barbital, comme celui de sa fabrication, a progressivement diminué, de 72 tonnes en 1998, il s'est établi à 12 tonnes en 2002, et 18 tonnes ont été exportées en 2003. Pour cette année-là, trois pays ont déclaré avoir exporté plus de 100 kg de barbital, les exportations les plus importantes ayant été effectuées par l'Allemagne et la Chine. Pendant la période 1999-2003, 53 pays ont importé du barbital au moins une fois. Au cours de cette période, le plus gros importateur a été l'Allemagne, dont presque toutes les importations étaient destinées à être réexportées.

134. Près de 8 tonnes de méthylphénobarbital ont été fabriquées en Allemagne en 1990. Depuis, la Suisse a été le principal fabricant de cette substance; sa production a fluctué autour de 2,7 tonnes par an en moyenne entre 1999 et 2002, et elle a été nulle en 2003. Cette année-là, le seul autre pays à avoir fabriqué du méthylphénobarbital a été les États-Unis, qui en ont déclaré 792 kg. Ces dernières années, les plus gros consommateurs de méthylphénobarbital ont été la Croatie, les États-Unis, l'Italie et la Slovaquie.

135. Le commerce international de méthylphénobarbital a, comme sa fabrication, fluctué autour de 3,2 tonnes en moyenne par an entre 1999 et 2003. Sur les neuf pays qui ont déclaré des exportations de méthylphénobarbital au cours de cette période, la Suisse occupe de loin la première place; entre 1999 et 2001, elle a réalisé environ 92 % du total des exportations. Cependant, l'Allemagne et l'Inde ont augmenté leurs exportations ces deux dernières années et ont été chacune à l'origine de 28 % des exportations mondiales en 2002; en 2003, l'Allemagne a porté ce chiffre à 54 %. Vingt-et-un pays ont importé au moins une fois de cette substance entre 1999 et 2003. L'Allemagne, la Croatie et l'Italie ont été les principaux importateurs réguliers de méthylphénobarbital, quelque 38 % du total des importations ayant été absorbée par la Croatie de 2000 à 2003. L'Argentine, l'Australie, les Pays-Bas et la Slovaquie, notamment, ont aussi importé du méthylphénobarbital ces dernières années.

136. Depuis que le Danemark et la Pologne ont cessé de fabriquer de l'allobarbital en 1994 et 1995 respectivement, l'Allemagne est le seul pays à avoir déclaré la fabrication de cette substance ces dernières années. Sa production a sensiblement augmenté, passant de 393 kg en 1998, année où elle a recommencé à en fabriquer, à 4 tonnes environ en 2000. Depuis, cette production a progressivement diminué, s'établissant à quelque 1,6 tonne en 2002; aucune fabrication n'a été déclarée pour 2003. De 1999 à 2002, la fabrication totale d'allobarbital (par l'Allemagne) s'est établie en moyenne à 2,7 tonnes. Les exportations totales se sont élevées en moyenne à 3,1 tonnes par an pendant la période 1999-2003, l'Allemagne ayant été le plus gros exportateur avec environ 70 % du total mondial. Les autres grands exportateurs d'allobarbital ces dernières années ont été la Suisse, le Danemark et la Slovaquie. Quinze pays ont importé de

l'allobarbital au moins une fois pendant la période 1999-2003. Cette dernière année, les principaux importateurs ont été la Pologne, la Hongrie, la Turquie et la Suisse (pour la réexportation). Selon les calculs, la consommation mondiale d'allobarbital s'est établie à 1,4 tonne en 2003, soit 56 % de moins qu'en 2000. Cette diminution s'explique par une consommation réduite en Hongrie, en Pologne, en République tchèque et en Turquie, qui sont les pays où la consommation par habitant avait été la plus forte ces dernières années.

137. La fabrication mondiale de secbutobarbital a fortement chuté, de 750 kg en 1999 à 22 kg en 2001, en raison en partie des stocks accumulés dans le monde. Depuis 1991, seule l'Allemagne a déclaré avoir fabriqué du secbutobarbital, à hauteur de 136 kg en moyenne en 2002-2003. En 2002, les États-Unis ont déclaré, pour la première fois depuis 1989, la fabrication de 509 kg de secbutobarbital, soit 78 % environ du total mondial. L'Allemagne, les États-Unis, le Liban, le Royaume-Uni et la Suisse sont les seuls pays ayant déclaré avoir fait le commerce de cette substance ces dernières années. En 2003, l'Allemagne a déclaré 98 % environ des importations mondiales de secbutobarbital (85 kg). Ces dernières années, c'est au Liban que la consommation calculée a été la plus forte, avec 0,2 S-DDD pour 1 000 habitants en 2002-2003.

138. Ces dernières années, deux pays seulement, l'Allemagne et le Danemark, ont signalé avoir fabriqué du butobarbital, mais aucune fabrication n'a été déclarée entre 1999 et 2003. Le Danemark a déclaré en avoir fabriqué pour la dernière fois en 1998 (1,3 tonne). Le volume du commerce international de butobarbital a diminué d'environ 97 % entre 1999 et 2003. En 2003, la Jordanie, la République tchèque et la Slovaquie n'ont importé qu'une petite quantité de butobarbital, à savoir 25 kg en tout. Cette tendance à la baisse a été aussi constatée en ce qui concerne la consommation calculée, l'utilisation par habitant en République tchèque étant tombée de 0,8 S-DDD pendant la période 1997-1999 à 0,06 S-DDD pendant la période 2001-2003.

139. Des 12 barbituriques inscrits aux Tableaux II, III et IV de la Convention de 1971, quatre, à savoir le phénobarbital (73 %), le butalbital (10,9 %), le pentobarbital (7 %) et l'amobarbital (4,1 %), ont représenté, entre 1999 et 2003, 95 % en moyenne de la fabrication totale déclarée. La répartition des barbituriques fabriqués en 2003 est indiquée à la figure 28. En 2003, dans l'ordre décroissant des quantités fabriquées, la Chine, la Hongrie, la Fédération de Russie et le Danemark ont représenté l'essentiel de la fabrication de l'ensemble du groupe des barbituriques (87 %) (voir la figure 29).

Autres sédatifs-hypnotiques

140. Trois substances du groupe des sédatifs-hypnotiques inscrits au Tableau IV, l'éthchlorvynol, l'éthinamate et le méthypylone, ne sont ni des barbituriques ni des benzodiazépines. Toutes trois sont inscrites au Tableau IV depuis l'adoption de la Convention de 1971.

141. Les États-Unis ont été le seul pays à déclarer sporadiquement la fabrication et l'exportation d'éthchlorvynol; ils en ont fabriqué 857 kg en 1991, 9 tonnes au total (18 millions de S-DDD) durant la période 1994-1996, et 1,3 tonne en 1999. Les quantités produites ont essentiellement été

destinées à la consommation intérieure. La consommation mondiale calculée d'éthchlorvynol (uniquement aux États-Unis) a rapidement diminué, tombant d'un niveau record de 2,2 millions de S-DDD en 1998 à zéro depuis 2001. La fabrication d'éthinamate a été déclarée pour la dernière fois par l'Allemagne en 1988 (500 kg), et celle de méthyprylone par les États-Unis en 1990 (2,1 tonnes). Aucun échange international d'éthinamate ou de méthyprylone n'a été signalé depuis 1991.

142. En 2001, deux nouvelles substances ont été incluses dans le groupe de sédatifs-hypnotiques inscrits au Tableau IV: l'acide *gamma*-hydroxybutyrique (GHB) et le zolpidem. Au sujet du GHB, seules des données très limitées sont disponibles pour l'année 2001. Grâce à l'application de mesures nationales de contrôle, les pays à même de communiquer des informations sur la fabrication et les échanges de GHB sont plus nombreux. En 2003, les États-Unis en ont fabriqué 10,3 tonnes, ce qui représente très précisément la moitié de la production mondiale. Les autres gros fabricants étaient l'Allemagne (4,3 tonnes), l'Ukraine (3,5 tonnes) et la Lettonie (1,7 tonne). En 2003, le premier exportateur était l'Allemagne, avec 4,1 tonnes, et le premier importateur

l'Italie, avec 3,9 tonnes. Ces trois dernières années, 18 pays ont déclaré au moins une fois avoir importé plus de 1 kg de GHB.

143. Des informations concernant le zolpidem ont été fournies par plusieurs pays pour 2001, 2002 et 2003. Le principal fabricant est la France, avec 92 % de la production mondiale (33 tonnes). Les autres pays qui fabriquent du zolpidem sont l'Argentine, l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie. Le principal exportateur est également la France, avec 84 % du total mondial (34 tonnes). Ces trois dernières années, 72 pays ont déclaré au moins une fois avoir importé plus de 1 kg de zolpidem.

Analgésiques

144. La léfétamine est le seul analgésique inscrit au Tableau IV. Ni fabrication ni commerce de cette substance n'ont été déclarés depuis 1996. L'Italie en détient actuellement 1 kg en stock.

Figure 28. Barbituriques inscrits aux Tableaux II, III et IV: fabrication totale déclarée (agrégée, en S-DDD), par substance, 2003

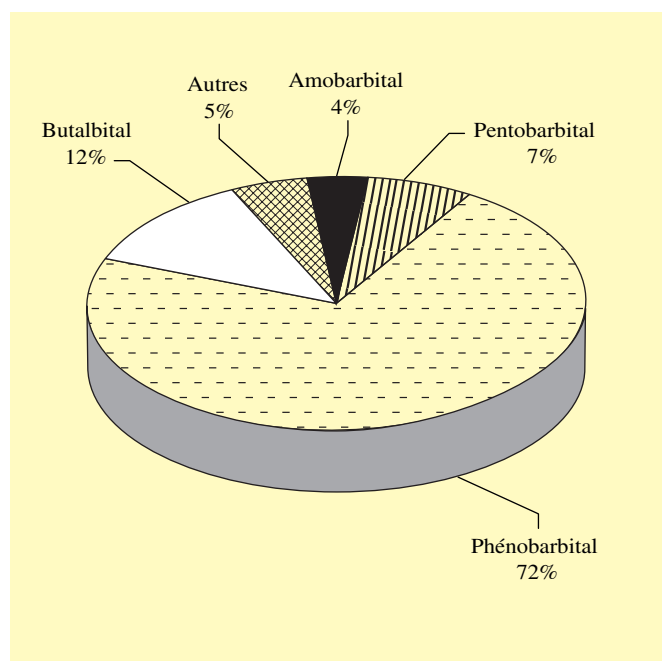


Figure 29. Barbituriques inscrits aux Tableaux II, III et IV: fabrication totale déclarée (agrégée, en S-DDD), par pays, 2003

